

# LA CONSTRUCTION LYONNAISE

Journal bi-mensuel

ARCHITECTURE — GENIE CIVIL — TRAVAUX PUBLICS

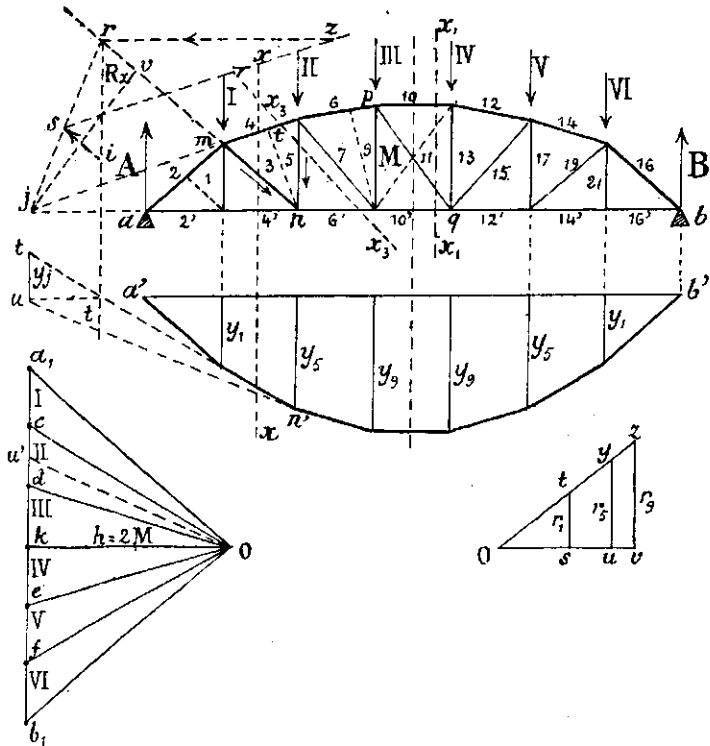
## Résistance et Stabilité DES CONSTRUCTIONS



Nous étudierons aujourd'hui une poutre de forme parabolique, construite de telle sorte que les divers éléments de la membrure supérieure soient soumis à des efforts de même intensité.

Supposons d'abord le problème résolu et soit une poutre  $apb$ , dont la forme est telle qu'elle réponde aux conditions ci-dessus énoncées. Cette poutre est soumise, en chacun des nœuds de la membrure supérieure, à des forces verticales et égales I, II, III, IV, V, VI. En outre, il y aura lieu de tenir compte des réactions verticales A et B aux appuis.

Nous construirons d'abord le polygone des forces  $Oa_1b_1$  en portant successivement, à la suite, les charges énumérées, sur la ver-



ticale  $a_1c$ ; puis nous prendrons, pour tension horizontale du polygone, la normale  $Ok$  égale à deux fois la hauteur  $M$  de la poutre.

Enfin, nous construirons le polygone funiculaire suivant la méthode habituelle, en menant par  $a'$  des parallèles successives aux différents vecteurs du polygone des forces. La ligne  $a'b'$  qui forme le polygone est nécessairement horizontale.

Cherchons d'abord la valeur de la force intérieure développée dans la barre 4. A cet effet, menons la section  $xx$  et prenons les moments des forces extérieures à cette section, ainsi que celle des forces intérieures, par rapport au point  $n$ .

Le moment des forces extérieures n'est autre, comme nous le savons, que le moment fléchissant dans la section correspondant au point  $n$  et ce moment a pour valeur l'ordonnée correspondante  $y_5$  du polygone funiculaire, multipliée par la distance polaire  $Ok$ .

L'équation des moments des forces extérieures et intérieures sera donc :

$$y_5 \times Ok - (4) \times nt' = 0$$

D'où l'on tire :

$$(4) = \frac{y_5 \times h}{nt'}$$

Pour la barre horizontale 10, nous menons la section  $x_1x_1$  et rapportons les moments au point d'intersection  $q$  des deux autres éléments 10' et 11 coupés par cette section.

On aura de même :

$$y_9 \times Ok - (10) \times M = 0.$$

Ce qui donne :

$$(10) = \frac{y_9 \times h}{M}$$

$M$  désignant, comme nous l'avons dit ci-dessus, la hauteur de la poutre.

Comme, d'autre part, on a pris  $h = 2M$ , l'expression précédente se réduit à la suivante :

$$(14) = \frac{y_9 \times 2M}{M} = 2y_9$$

D'après l'hypothèse admise, les efforts développés dans chaque élément de la membrure supérieure doivent être égaux, on aura donc :

$$(4) = (10) = \frac{y_5 \times h}{nt'} = \frac{y_9 \times h}{M}$$

d'où l'on déduit :

$$\frac{y_5}{m_4} = \frac{y_9}{M}$$

en désignant par  $M_4$  la distance du segment (4) de la membrure à l'axe  $n$ . Cette relation montre que la condition nécessaire pour que l'effort soit constant dans chaque élément, c'est que les distances de ces éléments aux axes tels que  $n$  et  $q$  soient proportionnelles aux ordonnées correspondantes du polygone funiculaire.

Il est donc facile de construire et d'évaluer ce polygone. A cet effet, sur un axe  $Ov$ , on porte l'ordonnée maximum  $y_9$  du polygone funiculaire, à l'extrémité  $v$  on élève la perpendiculaire  $vz = M$  et sur le même axe  $Ov$ , les longueurs  $Os$  et  $Ou$  respectivement égales aux autres ordonnées  $y_1$  et  $y_5$  du même polygone. En élevant des perpendiculaires en  $s$  et en  $u$ , on aura ainsi déterminé les longueurs  $r_1$ ,  $r_5$  et  $r_9$  respectivement égales aux distances  $m_2$ ,  $m_4$  et  $m_6 = M$  que nous voulions trouver.

Nous pouvons maintenant trouver le contour de la membrure supérieure que nous avons supposée déterminée *a priori*. A cet effet, nous tracerons, des divers points tels que  $n$  et  $q$  choisis pour axes des moments, des arcs de cercle avec des rayons respectivement égaux aux distances  $r_1$ ,  $r_5$  et  $r_9$  ci-dessus établies. Du point  $a$  nous menons la tangente 2 au premier arc de cercle jusqu'à sa rencontre avec le montant 1 en  $m$ ; de ce point, traçons la tangente au second arc de centre  $n$  et nous obtiendrons le côté 4; le côté 6 s'obtiendra de la même manière par une tangente à l'arc décrit avec un rayon de longueur  $M$ .

Le côté 10 doit être tangent au même arc, il viendrait donc couper la verticale  $M$  en dessous du point d'intersection du côté 6 avec cette verticale. Comme les deux côtés adjacents doivent se couper sur  $M$ , il suffira de relever l'élément 10 jusqu'à ce point d'intersection, ce qui n'aura aucun inconvénient, si la poutre n'est pas tenue à présenter une hauteur absolument définie.

La poutre ainsi construite remplira donc la condition imposée que les divers éléments de la membrure supérieure soient soumis à des efforts constants qui sont tous égaux à ceux déterminés pour les éléments 4 et 10 arbitrairement choisis.

Il ne s'ensuit pas que les éléments de la membrure inférieure soient également constants. Il faudra donc déterminer chacun d'eux séparément.

L'effort agissant dans l'élément 4' s'obtiendra en prenant les moments par rapport au point  $m$ ; on aura :

$$y_1 h - (4') M' = 0$$

en désignant par  $M_1$  la hauteur du point  $m$  au-dessus de la corde de la poutre; d'où la valeur cherchée :

$$(4') = \frac{y_1 h}{M_1}$$

Nous obtiendrons de même l'effort dans la pièce 10' en rapportant les moments au point  $p$ , ce qui donne :

$$y h - (10') M = 0$$

d'où :

$$(10') = \frac{y h}{M}$$

Et l'on voit que cette valeur est la même que celle de l'élément correspondant horizontal de la membrure supérieure.

Pour déterminer l'effort qui se développe dans la pièce oblique 3, on se servira de la même section  $xx$  qui rencontre cette pièce et les deux éléments 4 et 4'. Il conviendra donc de rapporter les moments au point d'intersection de ces deux directions, c'est-à-dire au point  $j$ , car les moments des forces correspondantes seront alors nuls.

Le moment fléchissant des forces extérieures s'exerçant à gauche de la section  $xx$ , par rapport au point  $j$ , s'obtiendra en prolongeant, suivant la règle connue, les côtés du polygone funiculaire qui coupent la direction de la force  $I$ , jusqu'à leur intersection avec la verticale du point  $S$ . Les lignes  $b'a'u$  et  $n't$  déterminent ainsi l'ordonnée  $ut = y_j$ . On pourra donc écrire :

$$-y_j \times h + (3) \times v_j = 0$$

d'où l'on fait venir :

$$(3) = \frac{y_j h}{v_j}$$

On peut encore appliquer le second procédé qui consiste à décomposer la résultante  $R_x$  des forces extérieures agissant à gauche de la section  $xx$ , suivant les directions des éléments 4, 3, 4'.

Nous savons déjà que la résultante  $R_x$  est une force verticale qui passe par le point de rencontre  $t$  des mêmes côtés prolongés du polygone funiculaire que nous avons envisagés ci-dessus; quant à son intensité, elle est donnée par la longueur  $ck$  du polygone des forces déterminée par les secteurs  $Oc$  et  $Ok$ .

Soit  $r$  le point où la force  $R_x$  rencontre le prolongement de la pièce oblique 3 et  $ri$  la longueur représentative de l'intensité de cette force. Joignons le point  $j$  au point  $r$  et menons la droite  $is$  parallèle à l'élément 3; la longueur  $is$  représente donc l'intensité de la composante, suivant ce dernier élément. Il ne reste plus qu'à décomposer la seconde composante  $sr$  de  $R_x$ , suivant les directions de 4 et de 4'. Le triangle  $rzs$ , dont les côtés  $rz$  et  $zs$  sont respectivement parallèles aux éléments 4' et 4 donne, donc les intensités des efforts développés dans ces éléments.

Les flèches indicatrices montrent que l'élément 3 est soumis à la tension.

On peut déterminer la valeur de l'effort agissant dans la barre verticale 5, en menant la section  $x_3x_3$  et prenant les moments par rapport au point d'intersection  $j$  des éléments 4 et 6' intéressés par cette section. On aura :

$$-y_j \times h + (5) \times jn = 0$$

d'où :

$$(5) = \frac{y_j \times h}{jn}$$

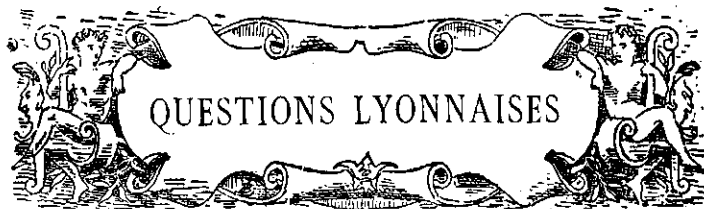
Comme ce moment est positif, l'effort s'exerce dans la direction de haut en bas et la barre est par conséquent comprimée.

On peut encore obtenir cet effort en considérant le système formé par la résultante des forces extérieures situées à gauche de la section  $x_3x_3$  et des composantes verticales de ladite suivant la direction de la base 5 et de l'ordonnée  $y_j$ . Celle-ci peut être envisagée comme le moment fléchissant dans la section  $j$  d'un pareil système de forces. Le polygone funiculaire relatif à ce système serait donc constitué par le triangle  $n'tu$  obtenu en joignant  $n'$  au point  $u$ . Le polygone des forces correspondant sera par suite représenté par  $Ock$ , et si nous menons par  $O$  le vecteur  $Ou'$  parallèle à  $n'u$ , la résultante  $ck$  se décomposera graphiquement en deux segments  $cu'$  et  $u'd$ , dont le premier n'est autre que l'intensité de la force 5.

En opérant de même pour les autres pièces formant la poutre, on verrait que les barres verticales du treillis sont toutes soumises à la compression et les pièces obliques à la tension.

Ce système de poutre peut être complété par des contrefiches, dans le panneau du milieu, comme il est indiqué sur la figure qui accompagne ce texte, ou même dans les divers panneaux, sur toute la longueur de la poutre.

DYNAMIS.



## LES FUTURS AUTOBUS LYONNAIS

Dans notre avant-dernier numéro, nous avons signalé à nos lecteurs que la création de lignes d'autobus était à l'étude en vue de desservir certains quartiers, ou directions suburbaines, insuffisamment reliés entre eux par les services de transport en commun qui existent actuellement.

Nous ne connaissons pas le programme définitif des promoteurs de ce projet, ni même si les intéressés donneront réellement suite à cette idée, mais il nous a paru utile de rechercher quels pourraient être les itinéraires à adopter pour compléter en quelque sorte le réseau de tramways de l'agglomération lyonnaise, en tenant compte des considérations que nous avons déjà fait valoir.

Deux principes généraux devraient déterminer, croyons-nous, le choix des parcours : réaliser, en premier lieu, la liaison directe des gares intermédiaires mal desservies jusqu'ici, et, en second lieu, améliorer les relations entre les quartiers suburbains, étant donné que l'on ne peut maintenant passer de certains d'entre eux à un autre qu'à la condition de faire le tour par le centre de la ville.

Dans ces conditions, voici comment nous établirions les nouvelles lignes :

1° De la gare de Perrache à la gare de l'Est, en traversant le quartier peuplé de la Guillotière.

2° Circulaire de la gare de Villeurbanne à la place des Cordeliers (quai de Retz), par la Cité, les Charpennes, les Brotteaux et le pont Morand.

3° Circulaire de la gare de Villeurbanne à la place des Cordeliers (quai de l'Hôpital), par Sans-Souci, Monplaisir, la Guillotière, le quai des Brotteaux et le pont Lafayette.

4° De la gare des Brotteaux à Bron, par les boulevards des Brotteaux, de la Part-Dieu, le cours Gambetta prolongé et Monplaisir.

5° De la gare de Perrache au Moulin-à-Vent et à Vénissieux, avec prolongement éventuel sur Marennes, par le pont des Facultés et l'avenue Chevreul.

6° De la gare Saint-Paul à la gare de l'Est, en desservant le centre de la presqu'île.

7° Du Parc de la Tête-d'Or au cimetière de la Guillotière, avec prolongement éventuel sur Saint-Laurent-de-Mure, par les quais de la rive gauche du Rhône, le quartier des Facultés, etc.

8° De Cusset-Perrache (Sainte-Blandine), par Villeurbanne et la Guillotière.

En outre, quelques services d'automobiles pourraient être créés entre notre ville et quelques-unes des communes voisines non pourvues de moyens rapides de communication, telles que Saint-Symphorien-d'Ozon, Feysin, etc., etc.

Bien entendu, la correspondance gratuite devrait être établie de l'une de ces lignes à l'autre, et il faudrait prendre des dispositions spéciales pour accroître la capacité de transport aux moments d'affluence, par exemple aux heures d'arrivée et de départ des trains, quitte à réduire un peu, à certaines périodes de la journée, la circulation des autobus sur les parcours les moins chargés.

De même, et sous la réserve ci-dessus, les voitures desservant la grande banlieue devraient être plus nombreuses les dimanches et fêtes que les jours de semaine.

En tout cas, l'exploitation devrait être étudiée très en détail, de manière à satisfaire le mieux possible aux nécessités locales.

Nous reviendrons d'ailleurs sur cette affaire en temps opportun.

SINED.



## LYON

### CONSTRUCTION DE MAISONS A BON MARCHÉ

Le Comité de Patronage des Habitations à bon marché et de la Prévoyance sociale de l'arrondissement de Lyon rappelle aux intéressés que c'est le 30 juin qu'expire le délai de réception des projets pour le concours d'architecture ouvert par lui.

A cette occasion, le Comité tient à aviser les concurrents que, dans l'examen de leur projet d'habitations collectives, il sera tenu compte tout spécialement du but pratique poursuivi et des conditions de réalisation dudit projet; il invite donc MM. les architectes, élèves architectes et entrepreneurs qui auraient l'intention de prendre part au concours de s'entendre avec des Sociétés coopératives ou anonymes d'habitations à bon marché existantes ou en formation, propriétaires de terrains ou désirant en acquérir, pour l'utilisation de ces terrains.

Ce concours sera particulièrement intéressant, car, à côté de la question des maisons individuelles, déjà maintes fois étudiée, il inaugure en province les concours pour les habitations collectives, et oriente, dans son véritable sens pratique, la question des habitations ouvrières dans les cités populaires et industrielles.

Le programme du concours est remis sur demande adressée au Secrétariat du Comité, à la Préfecture du Rhône, première division.

## LES SABLES-D'OLONNE

### CRÉATION D'UN QUARTIER

La ville des Sables-d'Olonne organise un concours entre les architectes et ingénieurs français, pour l'établissement d'un projet de quartier à créer à l'est de la ville, dans la forêt de la Rudelière, avec lotissement de terrains à aliéner et le tracé d'un parc d'agrément.

L'auteur du projet classé premier recevra une somme de 2.000 francs, le deuxième 1.000 francs, le troisième 500 francs.

Les projets devront être déposés, le 1<sup>er</sup> juillet au plus tard, à 5 heures du soir, à la mairie des Sables-d'Olonne.

## LYON

### CONDUCTEUR A LA VOIRIE MUNICIPALE (Résultats.)

Conformément à une décision de M. le Maire, ce concours a eu lieu les 30 mars et jours suivants.

Les candidats admis à y prendre part étaient au nombre de douze. Dix se sont présentés devant le jury et quatre ont été admis à prendre part aux épreuves orales, ensuite desquelles MM. AUBERT, BERNOL et PÉLISSÉ ont été déclarés admissibles à l'emploi de conducteur à la Voirie municipale.

## BIBLIOGRAPHIE

### Eugène BAUDIN, peintre, dessinateur de fabrique

Plusieurs ouvrages ont déjà été publiés sous le titre général « les Artistes lyonnais », qui n'indique entre eux pas d'autre lien qu'une intention pareille de rendre hommage à ceux de nos peintres du siècle dernier, dont la Renommée semblait attendre qu'ils ne soient plus pour proclamer leur talent et les faire comprendre. La série de ces ouvrages consacrés, l'un à Seignemartin, un autre à François Vernay, de format, d'aspect, de conception et d'exécution différents, vient de se compléter d'un nouvel album consacré à *Eugène Baudin, peintre lyonnais, dessinateur de fabrique (1843-1907)*, qui comporte 32 reproductions en phototypie, de fleur, paysage, figure, évoquant le talent si varié d'un peintre de réel talent, mais trop ennemi de la réclame, dont M. Emile Leroudier, dans une notice biographique fort bien documentée, nous fait connaître l'âme de véritable artiste. Ignoré de beaucoup de ses contemporains, qu'attirent davantage les habitués de nos Expositions, Eugène Baudin méritait qu'une plume amie nous initiât à ses conceptions et à ses visions d'art. En frontispice, le dernier portrait de l'artiste; texte et planches sont réunis sous une couverture reproduisant en phototypie une composition de dessin industriel du peintre. Cet album, format 22 x 32, a été édité, avec le luxe et le soin dont sont coutumiers les éditeurs A. Rey et Cie, 4, rue Gentil, à Lyon, où les nombreux amateurs pourront se le procurer.

## UN CONGRÈS DES INTÉRÊTS GÉNÉRAUX DU BATIMENT

La Fédération des Architectes, constituée par la Société Nationale, par l'Union syndicale des Architectes et par la Société des Diplômés de l'Ecole spéciale d'architecture, a désidé qu'un Congrès dit : « des intérêts généraux du Bâtiment », serait tenu à Paris, au mois de mai prochain.

Au programme de ce Congrès, nous voyons figurer les questions suivantes :

- Des rapports entre administrations, clients, architectes, entrepreneurs, ouvriers et apprentis.
- Organisation de l'apprentissage.
- Du tâcheronage et du marchandage.
- De la nature des constructions et de leur affectation; de leur structure et des matériaux à mettre en œuvre pour les

préserver des effets des tremblements de terre et des inondations.

— De la recherche d'une plus grande économie par le choix judicieux des matériaux, en vue de réduire la cherté des loyers.

— Des lois de prévoyance sociale, concernant les constructions économiques, les logements à bon marché et la constitution du bien de famille insaisissable.

— De l'étude en commun d'une série de prix faite avec sous-détails, devant servir au règlement des travaux exécutés pour le compte des particuliers, soit en travaux neufs, soit en travaux d'entretien.

— De la possibilité de l'application de cette série à tous les travaux du Bâtiment, quelle que soit la région où ils auront été exécutés.

Le programme comprend enfin un certain nombre de questions concernant plus spécialement la profession d'architecte.

## TRAVAUX DE LA RÉGION

PROJETÉS

OU DEVANT FAIRE L'OBJET D'ADJUDICATIONS PUBLIQUES

— **ARDÈCHE.** — La ville d'Annonay va procéder à une série d'importants travaux, s'élevant au total à 445.000 francs et qui se décomposent ainsi : transfert et reconstruction de l'abattoir (déduction faite de la mise à prix de l'abattoir actuel), 173.687 fr. 06 ; service des eaux, conduites et réservoirs, 229.622 fr. 17 ; ouverture d'un passage du chemin des Terres à la rue de la Vallette, 7.000 fr. ; reconstruction de salles de gymnastique et de réunion, 30.990 fr. 77 ; reconstruction du four banal au hameau de Châtainais, 3.700 fr.

— **DRÔME.** — Voici le programme des grands travaux projetés à Valence : école du Calvaire, 30.375 fr. ; école de la Crosette, 34.375 fr. ; construction d'une 4<sup>e</sup> classe à l'école Saint-Apollinaire, 8.300 fr. ; déviation de la rue Papin, 34.645 fr. ; élargissement de la rue Madier-de-Montjau et de la Grande-Rue, 208.163 fr. ; pavage des routes nationales, 37.600 fr. (part de la ville) ; installation d'urinoirs, 15.000 fr. ; élargissement de la rue Lesdiguières, 4.200 fr. ; nouveaux travaux au Lycée, 2<sup>e</sup> partie, 68.694 fr. 25 ; 3<sup>e</sup> partie, 89.514 fr. 60 (parts de la ville) ; réfection de la façade du théâtre et amélioration des moyens de secours, 23.500 fr. ; installation de 16 lampes à arc sur les boulevards, 19.000 fr. ; acquisition de l'ancien évêché et réparation pour l'installation de la Bibliothèque et du Musée, 111.000 fr. ; et 29.423 fr. 15 pour somme à valoir, soit, au total, 850.000 fr. — La ville de Chabeuil va procéder à la construction d'une école de filles et d'une école maternelle, 96.000 fr.

— **ISÈRE.** — Prochainement seront mis en adjudication, à Saint-Lattier, les travaux de construction d'un pont suspendu sur l'Isère : 1<sup>er</sup> lot, maçonnerie et terrassements ; 2<sup>e</sup> lot, partie métallique. Montant 170.000 fr. — La commune de Bessins vient de décider l'exécution d'un projet d'adduction d'eau (environ 6.000 fr. au devis) pour la distribution dans le village.

— **LOIRE.** — Vient d'être décidée, à Saint-Romain-le-Puy, la construction d'un important groupe scolaire et d'une mairie. L'ensemble des subventions de l'Etat et du département atteint le chiffre de 47.335 francs.

— **PUY-DE-DÔME.** — Voici les travaux qui vont être exécutés à Clermont-Ferrand : création d'un groupe scolaire, comprenant 8 classes, à l'ancienne école supérieure des Salins, 15.374 fr. 12. Auteur du projet, M. Poncalet, architecte de la ville ; agrandissement de l'école maternelle du boulevard Trudaine ; agrandissement du Lycée de jeunes filles, 110.360 francs. — A Ambert, la construction d'une école maternelle et d'une école de garçons est prévue pour une dépense de 175.000 francs.

## BANQUET

DE LA

### Chambre des Propriétés Immobilières de la ville de Lyon

ET DE SA BANLIEUE

Cette Chambre syndicale donnait, dimanche 10 avril, son banquet, chez Berrier et Milliet. Autour de M. Araud, ancien juge au Tribunal de commerce, président, avaient pris place : MM. Pétavit, président de la Chambre syndicale des Entrepreneurs de bâtiment ; Rostagnat, délégué de la Société Académique d'Architecture ; Champenois, conseiller prud'homme, vice-président de l'Association Métallurgique ; Rodet, avoué ; Arnaud, président de la Chambre syndicale des Gérants d'immeubles ; Brizon, ancien président du Tribunal de commerce, vice-président de la Chambre syndicale ; Pey, secrétaire de l'Union des Chambres syndicales ; Chomel, directeur de la Société de la Rue Impériale ; Martin, directeur de la Société lyonnaise Immobilière ; Aurard, vice-président de la Chambre syndicale ; Forestier, secrétaire ; Garnot, Guérin, Juthier, Achard, Cumin, Chasson, Peillon, Collomb, Taponier, administrateurs ; Reydellet, directeur de la Coopérative ; Gros-mollard, Averly, Vacher, administrateurs de la Coopérative ; Laporte, Umecker, Geneste, etc., etc.

La série des toasts est ouverte par M. Araud, qui, en termes excellents, remercie les invités et porte la santé des dames.

M. Brizon se lève et, après avoir fait de M. Araud un éloge mérité, lui offre, au nom de la Chambre syndicale, un superbe bronze, comme témoignage de la gratitude des membres de la Chambre syndicale à laquelle depuis tant d'années il a rendu de si éminents services.

M. Araud, très ému, remercie d'une aussi flatteuse marque de sympathie.

M. Brizon se lève de nouveau et, cette fois, rend hommage au dévouement de M. Joanny Pey, auquel il offre une œuvre d'art.

M. Joanny Pey remercie mais déclare qu'il ne mérite aucun éloge et rejette tous ceux qui lui ont été adressés sur les membres du bureau : MM. Forestier, Reydellet, Boulanger, etc.

D'autres toasts sont portés par MM. Aurard, Pétavit et Martin.

A l'issue du banquet, un très intéressant concert eut lieu, auquel prétaient leur concours : Mmes Bonnet et Deborny ; MM. Maurin, Jacques, Bichonnier, Giraud et Clavandier.

## AVIS ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

### La grève des maçons.

A diverses reprises ont eu lieu des tentatives d'arbitrage ou de conciliation. Elles n'ont pas abouti jusqu'à ce jour, et la grève dure encore, sans apparence d'un prochain retour aux chantiers. Avant-hier, à la réunion des grévistes, lecture fut donnée d'une lettre de la Chambre syndicale des entrepreneurs avisant les ouvriers qu'elle refusait tout arbitrage et aussi toute discussion avec le Comité de la grève. En suite de cette communication a été voté un ordre du jour pour la grève à outrance.

### Candidature professionnelle aux Elections législatives.

On a maintes fois signalé l'avantage qu'il y aurait à ce que notre Parlement contienne moins de médecins et d'avocats et un plus grand nombre d'hommes rompus aux affaires commerciales et industrielles, capables de défendre les intérêts économiques du pays. Aussi est-ce avec satisfaction qu'a été accueillie la candidature aux élections législatives du

24 avril, de M. C. Berlie, dans la dixième circonscription de Lyon. Habitué à l'étude des grands problèmes sociaux dans lesquels il s'est acquis une légitime autorité, tant à la présidence de la Chambre syndicale des entrepreneurs de Lyon d'abord, qu'à celle de la Fédération des Entrepreneurs de l'Est et du Sud-Est, M. C. Berlie saura défendre, à la Chambre, avec l'ardeur qui le caractérise, les intérêts patronaux et les justes revendications des classes laborieuses dont il a une égale conscience. Les sympathies qu'il s'est acquises lui assureront un succès que nous lui souhaitons sincèrement.

#### Ponts et chaussées.

M. Jean-Baptiste OUDOT, conducteur des ponts et chaussées de 4<sup>e</sup> classe, actuellement détaché au service de la voirie municipale de la ville de Lyon, sera affecté, à dater du 1<sup>er</sup> mai 1910, dans le département du Doubs, au service ordinaire, en remplacement de M. Dubois, retraité.

#### Décisions approbatives.

Par décret en date du 11 mars 1910, M. le Président de la République a approuvé les traités de gré à gré suivants, passés entre la Ville de Lyon et :

1<sup>o</sup> M. Rambaud, en vue de l'installation des appareils frigorifiques de la nouvelle morgue municipale, en construction dans les bâtiments de la Faculté de Médecine ;

2<sup>o</sup> M. Foraz, en vue de l'établissement de planchers en ciment armé dans le groupe scolaire de la Buire ;

3<sup>o</sup> MM. Héraud, Chambon et Cie, en vue de l'établissement de planchers en ciment armé dans le groupe scolaire de la Martinière.

Par deux décrets du 20 mars 1910, M. le Président de la République a approuvé les traités de gré à gré passés avec :

1<sup>o</sup> M. Roméas, en vue de l'exécution des travaux de pierre de taille dure formant le deuxième lot du premier groupe des abattoirs de la Mouche ;

2<sup>o</sup> M. Pérol, en vue de l'exécution des travaux de planchers en ciment armé du groupe scolaire du quai Jayr.

#### Pour l'apprentissage.

M. A. Boudra, fondateur-directeur de l'Ecole professionnelle d'Horlogerie de Lyon, que plusieurs années d'enseignement ont mis à même d'expérimenter les meilleures méthodes à appliquer pour faire de l'apprenti un bon ouvrier, qui a pu étudier les défauts respectifs de l'atelier et de l'école, vient de publier deux intéressantes brochures ayant pour titre, l'une : *L'apprentissage à l'école-atelier*, l'autre : *Pour l'apprentissage*. Toutes deux sont remplies d'aperçus et de constatations auxquelles l'expérience donne une grande valeur. Ceux qu'intéresse pour leurs professions respectives cette question d'une actualité aiguë, liront avec profit ces deux brochures, qu'on peut se procurer à l'Ecole professionnelle d'Horlogerie, 175, rue Duguesclin, à Lyon.

#### Possédez-vous un onoto ?

Non. — Alors, vous ne connaissez pas le porte-plume réservoir parfait. Hâtez-vous de vous en procurer un, et vous ne regretterez pas votre acquisition, car vous aurez le meilleur porte-plume réservoir ; il se remplit automatiquement, sans compte-gouttes, en trois secondes ; il peut écrire vingt mille mots sans interruption et il ne fuit jamais, placé dans n'importe quelle position.

## SITES ET MONUMENTS NATURELS CLASSÉS

à fin novembre 1909 (1)

Nous avons publié, dans notre dernier numéro, le texte proposé au Sénat en vue de protéger, contre l'envahissement de l'affiche-réclame, les sites naturels de caractère artistique.

(1) Les initiales signifient : P. C., propriété communale ; P. D., propriété départementale ; P. E., propriété nationale ; P. P., propriété privée.

Voici pour notre région la liste des sites et monuments naturels qui bénéficieraient des dispositions de la loi nouvelle, avec la date à laquelle leur classement a été opéré.

#### AIN

La grotte d'Hauteceur, P.C..... 8 juin 1909.

La grotte de Cerveissiat, P.C. et P.P..... 8 juin 1909.

La grotte des Abrands à Giron, P.C. et P.P..... 14 juin 1909.

#### A Mafafelen :

La cascade de Charmine sur l'Oignon, P.C..... 14 juin 1909.

La descente de Mafafelen, P.C..... 14 juin 1909.

La source de la Doye à Négrolles, P.C..... 14 juin 1909.

La cascade de Charabotte à Chaley, P.C..... 14 juin 1909.

La pierre des Marais à Divonne-les-Bains, P.C..... 14 juin 1909.

La cascade de Glandieu à Saint-Benoît, P.P..... 14 juin 1909.

Le lac de Sylvans et la cascade du Moulin de Charix, au Poizat, P.C..... 14 juin 1909.

Le bloc erratique en Riant-Mont à Vésaney, P.C..... 14 juin 1909.

#### HAUTE-LOIRE

Le rocher Corneille au Puy..... 10 février 1909.

#### SAONE-ET-LOIRE

La roche de Solutré, P.C..... 14 mars 1909.

La pierre dite Guénachère à Saint-Emilaud, P.C..... 8 juin 1909.

Le cèdre de La Chaux à Cuisery, P.P..... 14 juin 1909.

Le tilleul de Sagy, P.C..... 14 juin 1909.

La pierre qui croule à La Taquière, P.P..... 30 juillet 1909.

Le platane situé devant l'église de Préty, P.C..... 25 août 1909.

La tour du Moulin à Marcigny, P.C..... novembre 1909.

#### HAUTE-SAVOIE

Les gorges du Pont-du-Diable (commune de Forclaz et de la Vernaz), P.C..... 18 mai 1908.

Les six hêtres bordant la route à l'entrée du village d'Abondance, P.P..... 14 juin 1909.

Les tours Saint-Jacques (aiguille de calcaire sculptées par l'érosion) à Allèves, P.C..... 14 juin 1909.

Le site de la Béca aux Coutamines, P.C..... 14 juin 1909.

Le sapin de Frontenex à Faverges, P.C..... 14 juin 1909.

Le tilleul dit « Le Cully » au hameau de Fresny, commune du Gaud, P.C..... 14 juin 1909.

La grotte de la Barne à Mieussy, P.C..... 14 juin 1909.

Le lac béni à Mont-Savonex, P.C..... 14 juin 1909.

Le châtaignier de Neuvecelle, P.C..... 14 juin 1909.

Le lac vert : les lacs de Moède et d'Anterne à Passy, P.C..... 14 juin 1909.

Le tilleul de Notre-Dame-de-l'Aumône à Rumilly, P.C..... 14 juin 1909.

La cheminée des Fées à Saint-Gervais, P.C..... 14 juin 1909.

La cascade de Doran à Sallanches, P.P..... 14 juin 1909.

Le lac de Gers à Samoëns, P.C..... 14 juin 1909.

Le tilleul situé sur la place de la commune de Samoëns, P.C..... 14 juin 1909.

La fontaine de la Goutte à Sévrier, P.C..... 14 juin 1909.

## DEMANDES EN AUTORISATION DE BATIR

Du 25 Mars au 2 Avril 1910

*Rue Bourgelat, angle rue Adélaïde-Perrin.* Maison. Propr., M. Mérioux, rue Dubois, 19. Arch., M. Cuny, rue de l'Hôtel-de-Ville, 64.

*Cours Vitton, 82.* Exhaussement. Arch., M. Vermorel, 27, cours Vitton.

*Rue Smith, angle place Sainte-Blandine.* Hangar. Propr., Mme veuve Dupont. Entrep., M. Drevet, cours Charlemagne, 56.

*Chemin des Vullans, 107.* Maison. Propr., M. Berne. Arch., M. Payet, cours Gambetta, 21.

*Chemin Saint-Priest, 72.* Hangar. Propr., M. Jourdan.

*Rue du Quartier-Neuf, 5.* Maison. Propr., M. Ambiaud.

*Place de la Buire.* Exhaussement. Propr., Chantiers de la Buire.  
*Rue Saint-Jean, 37.* Exhaussement. Propr., M. Merle.  
*Rue du Souvenir, 27.* Hangar. Propr., M. Bertrand, rue du Bourbonnais, 50.  
*Route d'Heyrieux, 236.* Deux bâtiments industriels. Propr., MM. Coignet et C<sup>ie</sup>, rue Rabelais, 3.

## Une Grille en fer forgé, art nouveau

Le noble art de la ferronnerie refléurait avec le modern-style. A Bruxelles, à Anvers, en Allemagne, son essor est prodigieux, s'il n'est pas en tout point magnifique. Dans les riches demeures parisiennes, le fer forgé, coûteux, par suite indéfiniment solide, décoratif et artistique, reprend place ; point comme au moyen âge, par besoin de sécurité et de défense, mais par satisfaction du goût des belles choses. La ville de Lyon ne pouvait pas demeurer étrangère à la mode. Sans atteindre à la profusion des pays du Nord, ou à la riche variété parisienne, elle participe au mouvement. Aussi, dussé-je m'attirer des reproches de la part des artistes et des propriétaires, je prends la liberté de dire ce que je pense de l'une des plus récentes manifestations du plus ancien des arts mineurs qui, se répandant plus largement, contribuerait puissamment à l'embellissement de la ville.

Reproduite ci-contre, la grille forgée par M. Brizon, d'après le dessin de l'architecte M. Bouilhères, se trouve en bordure de la villa du D<sup>r</sup> Contamin, boulevard du Nord.

Art nouveau par le style, xviii<sup>e</sup> siècle par la grâce du modelé au marteau, cette grille est, en outre, caractérisée par une remarquable séduction, quant au fini des détails et à l'harmonie de l'ensemble. Les travées de la claire-voie se succèdent, riantes de joliesse et de distinction, séparées les unes des autres par des montants que surmontent des fleurs de la plante *soleil*. Cette fleur repoussée au marteau — délicat travail de ferronnerie — et légèrement en saillie, constitue un point d'ornement sur lequel l'œil se plaît à reposer un instant, pour contempler ensuite la tige, qu'enroulent des rubans métalliques genre Louis XV. Rien de plus charmeur que la forme des traverses en arcades ! Dans celles-ci s'assemblent diverses barres se terminant par des motifs variés, par suite attrayants. En haut et en bas, les extrémités en tire-bouchon forment une décoration originale, et on se plaît à suivre les enroulements capricieux du fer assoupli aux exigences du dessin par une main habile, qui a sûrement frappé. Toutes les hardiesses, toutes les audaces du dessin ont été parfaitement rendues ; de là le vernis d'un bel ouvrage, de là l'élégance entraînant l'appréciation des amateurs et des techniciens.

Un portail s'ouvrant sur le jardin et une porte donnant accès à l'entrée de la maison percent le mur. L'un et l'autre sont surmontés, à hauteur de la claire-voie, d'impostes aux onchevêtrements gracieux, d'un galbe prenant. Sur les panneaux se trouvent des appliques en fer forgé, à courbes évoluant avec une facilité aussi aisée que grande a été la difficulté du travail de forge pour l'exécution.

A. TUOTIOP.

## LE SALON

DE LA

### SOCIÉTÉ LYONNAISE DES BEAUX-ARTS

#### LA SCULPTURE

La sculpture est fort peu représentée au Salon de Lyon de 1910. Sur les 1036 numéros du catalogue, moins de 80 désignent des œuvres de sculpteurs et de modeleurs. Et

d'ailleurs, il ne faut pas, pour juger d'une exposition considérer, le nombre seul des œuvres exposées, mais leur qualité. Le coefficient auquel on arrive enfin est encore, de ce fait, plus réduit. « C'est un bon petit salon de province », a dit de ce salon M. Desplagnes, à la Société Académique d'Architecture. Salon de province, évidemment ; petit, très sûrement ; il n'est pas aussi certain qu'il soit bon. Mais faisons-en le tour.

Les grands exposants parisiens ne sont guère nombreux et nos maîtres lyonnais n'ont pas envoyé de choses bien remarquables. Pour citer encore M. Desplagnes, je dirai que nous y trouvons beaucoup de Jeanne d'Arc qui veulent être inspirées — mais, hélas ! l'esprit souffle où il veut ! — et beaucoup de bustes de vilains vieillards portant des lorgnons dont on a enlevé les verres — par économie.

Les grandes œuvres, les belles académies faisant défaut, nous arrêterons notre attention sur des œuvres plus modestes mais néanmoins d'une étude forte et d'un rendu intéressant, qui sont encore ici nombreuses, ces restrictions faites.

Nous devons d'abord remarquer la très originale tête en plomb martelé de *la Femme de Loth*, par M. Pierre Roche, élève de Roll et de Dalou (849). On sait, par la Bible, qu'ayant voulu se retourner vers Sodome en flammes, malgré la défense des anges qui accompagnaient les fugitifs, elle fut changée en statue de sel. On est un peu déçu de la retrouver en plomb : il eût été si artiste de se conformer au texte sacré et de montrer sa tête finement ciselée et rodée dans du cristal très pur. Mais M. Roche avait une mauvaise opinion de la femme de Loth. Elle est si horrible, elle a l'air si abominablement sorcière et mégère qu'on remercie le Seigneur d'avoir permis qu'elle se retournât ; ce qui, à lui, lui permit d'exercer sur elle un juste châtement et de délivrer son serviteur Loth du fléau de femme qui l'accablait...

M. CHOREL expose trois de ses œuvres de l'année : une petite fille jouant avec sa poupée (801), *la Lecture du Coran* (800) où, malgré les dimensions de la statuette, nous reconnaissons aisément l'un des professeurs de l'Enseignement colonial de la Chambre de Commerce, et un médaillon très joli et très croustillant (802) ! Le talent de M. Chorel va s'affinant et, si l'on peut dire, s'épurant d'année en année. Il était à l'origine très épris de la doctrine du matérialisme dans l'art : la pensée de l'artiste n'est rien, son métier est tout ; ce que l'on doit demander à l'œuvre d'art, c'est de représenter fidèlement la nature, et l'artiste doit seulement chercher à nous montrer dans cette nature ce qui lui a plu, ce qui l'a charmé, ce qui l'a séduit. Son œuvre sera parfaite s'il a su nous communiquer le frisson qu'il a lui-même ressenti, l'émotion qui l'a saisi au vu de belles formes, de belles chairs, de souples mouvements... M. Chorel a quitté ces pensées ; il est peu à peu devenu un idéaliste ! Ce qui l'émeut maintenant, c'est l'idée qui vivifie ses modèles et ce sont les sentiments que ses œuvres vont faire naître. Il a, je crois, subi profondément l'influence de quelques littérateurs contemporains, tels que Huysmans, qui entraîna à l'abbaye de Ligugé notre ami Antoine Bourbon, et qui évangélisa un autre de nos plus éminents jeunes maîtres lyonnais dont le nom brille d'un vif éclat dans les salles du salon de peinture. Huysmans avait formé le projet de créer à Ligugé

une colonie d'artistes qu'il eût dirigés dans le sens de la rénovation de l'art contemporain par la pensée non religieuse, mais chrétienne, non mystique, mais pénétrée de l'esprit du Christ, non savante ni close, mais largement populaire et ouverte aux humbles.

La maladie d'abord (Huysmans perdit la vue), puis le ministère de M. Combes ensuite empêchèrent ces projets d'aboutir. M. Chorel n'eût pas été d'ailleurs l'hôte de l'abbaye pieuse; mais peut-être eût-il été le correspondant de l'Académie qu'on devait former. Beaucoup de ses œuvres sont empreintes de cet esprit néo-catholique qui se révèle de partout, et ici même un peu gauchement, dans ce Salon, par ces naïves Jeanne d'Arc qu'on y voit trop nombreuses. Notre ami Chorel eût été bien inspiré en envoyant quai de Bondy une œuvre très fine que nous avons vue à son atelier: une statuette du vieux curé d'Ars qui est vraiment très bonne et que nous souhaiterions, dans l'intérêt de M. Chorel, de voir plus popularisée et plus connue.

M. DEVAUX, dont la maladie a entravé l'habituel labeur, n'a envoyé cette année que son *Monument pour la Commune de Blacé*, à la mémoire de la bienfaitrice de ce village, *Madame Courajod*. L'architecture en est de MM. Perrayon et Nallet, elle est d'une très forte étude; l'ensemble est excellent.

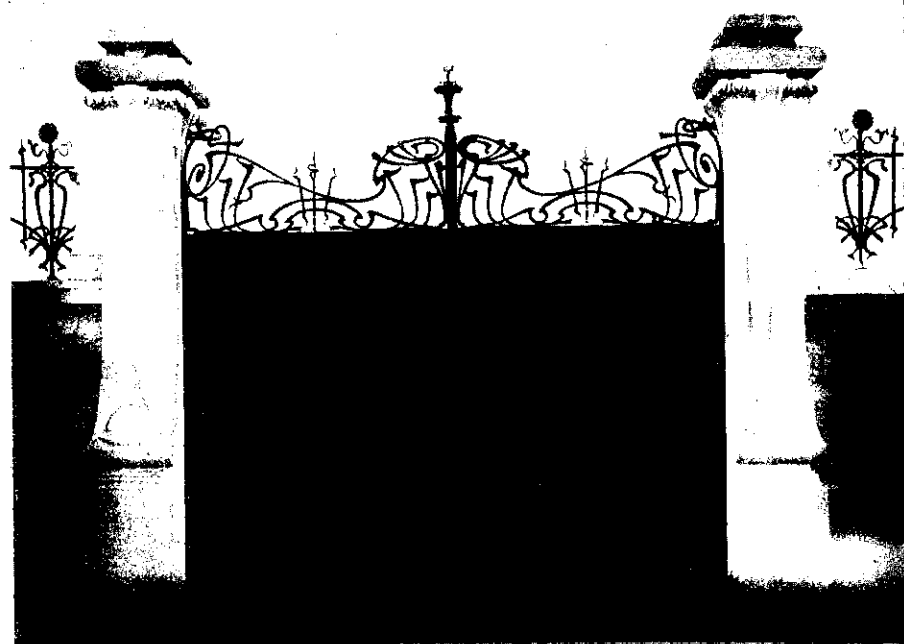
M. PROST est un jeune sculpteur qui fut Grand Prix de Rome. Il expose un buste en marbre de *Paul Chenavard* qui ira, dans quelques jours, dans l'ancien réfectoire des Dames

a aussi au Salon une charmante statuette de bronze, *l'Amour blessé*, d'un travail très fin et d'une étude très poussée.

Nous nous arrêterons longuement devant les médailles et



PORTE ET GRILLE FER FORGÉ, BOULEVARD DU NORD, A LYON  
M. BOUILHÈRES, architecte, M. BRIZON, serrurier.



PORTAIL DE VILLA, BOULEVARD DU NORD, A LYON  
M. BOUILHÈRES, architecte, M. BRIZON, serrurier.

de Saint-Pierre dormir auprès des autres Lyonnais dignes de mémoire. Paul Chenavard aurait bien droit à son buste sur une place de notre ville, aussi bien que M. le D<sup>r</sup> Gailleton. Mais il n'était pas un homme politique, et il s'en « consolera » sur une de celles, de consoles, du Palais des Arts... M. Prost

les plaquettes de M. Henri Nocq représentant quelques-uns de nos contemporains les plus connus: *M. Roll*, président d'honneur de ce Salon lyonnais; la bonne figure un peu sarcastique du *D<sup>r</sup> Martin*; *M. Rodin*, *M. Raffaelli*, *M. Clermont-Ganneau*, qui décela la fausseté de la tiare dite de Saitapharnès. Ces médailles et ces plaquettes, comme celles de M. Abel LAFLEUR, la *Femme au Collet*, la *Femme aux Gants*, *Diane et Baigneuses*, le *Christ au tombeau*, tout inspiré d'Henner, sont peut-être ce qu'il y a de mieux au Salon de Lyon.

Une des médailles de l'année a été attribuée à Madame CHON-MATHIEU, pour son *Etude* de jeune femme couchée sur le ventre, le torse un peu relevé de côté. Cette pose est assez gracieuse et aurait pu être tout à fait agréable si le modèle avait eu des formes plus élégantes et moins « peuple ». « C'est, disait devant nous une charmante Lyonnaise, tout à fait un coucher de lune. »

Tout auprès de cette étude est une œuvre bien quelconque du savant maître lyonnais AUBERT, *Bruno et Alexandre Guillermond*, surmontés d'une toute petite déesse de la Pharmacie, qui fait bouillir une effroyable cornue. MM. Guillermond étaient, croyons-nous, des pharmaciens, ils ont été les prédécesseurs, rue Grenette, de M. le D<sup>r</sup> Philippe et de feu le D<sup>r</sup> Monvenoux.

M. CAMBRILLAT expose un *Penseur*, vieux modèle, bien connu des ateliers lyonnais, qui, par malheur, ne pense même pas à ses bretelles.

Nous signalerons, de M<sup>lle</sup> GALLAUD, une vieille femme penchée *au Bord de l'eau*, la tête appuyée sur sa main, qui est

fort bien étudiée; de M. L. RENARD, un excellent buste en marbre de femme voilée, *Tristesse*, qui est d'un sentiment exquis et d'un rendu vraiment délicat. Un peu dans la même idée, dans la même inspiration, quoiqu'opposée, cap pour cap comme exécution, est une *Ophélie* de M. WALLGREN.

M. DUMAS est l'auteur de la plus jolie *Jeanne d'Arc* de la salle et la plus sympathique. Pas très loin est l'exposition de M. EXBRAYAT, de Saint-Etienne, dont le cadre de médailles et de plaquettes contient des choses parfaites et beaucoup d'excellentes: sa *Poésie lyrique*, un *Dos de brosse*, un *saint Georges*.

Nous terminerons cette rapide revue de la salle de sculpture par une mention des vitraux de MM. GODIEN et SARRAZIN, qui nous avaient échappé dans notre visite des salles des Arts décoratifs. Ces vitraux, de tons vibrants et chauds, sont jolis d'effet et de couleur. Bien des choses nous resteraient à dire de cette manifestation d'art qu'est le Salon de Lyon, mais notre place est bornée et le Salon fermera demain même ses portes. Disons au revoir aux bons artistes qui nous ont procuré la joie de les admirer, et espérons de les retrouver tous au printemps de 1911:

*A l'an que vint!  
Si sièn pas maï,  
Què sigèn pas min<sup>1</sup>.*

<sup>1</sup> « A l'an qui vient! Si nous ne sommes pas plus, que nous ne soyons pas moins! » (Poésie provençale de Madame Edouard de Seynes).

F. FRANÇON.

## COURS OFFICIEL DES MÉTAUX A LYON

15 Avril 1910	DROITS D'ACCISE EN SUS	
	100 kil	100 kil
Cuivre en lingots affiné . . . . .	162 50	170 »
— en planche rouge . . . . .	200 »	205 »
— — — jaune . . . . .	162 50	167 50
Etain Banks en lingots . . . . .	405 »	410 »
— Billiton et détroits en lingots . . . . .	400 »	405 »
Plomb doux 1 <sup>re</sup> fusion en saumon . . . . .	41 »	42 »
— ouvré: tuyaux et feuilles . . . . .	44 »	45 »
Zinc refondu 2 <sup>e</sup> fusion . . . . .	57 »	58 »
— laminé en feuilles. Vieille montagne . . . . .	75 »	76 »
— — — Autres marques . . . . .	72 »	73 »
Nickel brut pour fonderie . . . . .	550 »	»
— laminé . . . . .	600 »	»
Aluminium brut pour fonderie . . . . .	210 »	220 »
— laminé . . . . .	330 »	»
Fer laminé 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	20 50	21 »
Fer à double T, AO . . . . .	21 50	22 »
Tôle ordinaire, 3 millimètres et plus . . . . .	22 50	23 »

## RÉSULTATS DES ADJUDICATIONS

**Rhône.** — 9 avril. — *Préfecture.* — Rivière de Saône. Amélioration du passage de l'île Roy. Dragages et extractions d'enrochements. Montant, 160.000 fr. Adjudication ajournée.

**Ain.** — 3 avril. — *Mairie de Certines.* — Chemins ruraux reconnus n° 2, 3 et 4. Ouverture d'une lacune, construction d'aqueducs, empierrement sur la longueur totale de 2.567 m. Montant, 6.000 fr. Non adjugé.

**Allier.** — 20 mars. — *Mairie de Villefranche.* — Réparations et consolidation de l'église paroissiale de Villefranche. Montant, 4.594 fr. Adjud., M. J. Gagne, à Cosne-sur-l'Écluse, 3 p. 100 de rabais.

**Allier.** — 3 avril. — *Mairie de Cusset.* — Agrandissement du cimetière. Montant, 21.000 fr. Soumissionnaires: M. Marais, prix du devis. — MM. Lacarin, 4 p. 100. — Desseigne, 0,15 p. 100. — Servy, 3 p. 100. — Sayet, 1 p. 100. — Adjud., M. Randonig, à Cusset, 5 p. 100 de rabais.

**Allier.** — 4 avril. — *Mairie de Saint-Didier-en-Rollat.* — Construction d'un bureau de poste. Montant, 10.397 fr. 56. Soumissionnaires: M. Martin, 5 p. 100 d'augmentation. — M. Bardin-Roumeaux, prix du devis. — Adjud., M. Gendre-Dupuy, à Saint-Didier-en-Rollat, prix du devis.

**Alpes-Maritimes.** — 31 mars. — *Mairie de Cap-d'Ail.* — Construction d'un groupe scolaire, Montant, 65.300 fr. Soumissionnaires: MM. Laugier, 15 p. 100. — Bonfils, 20 p. 100. — Martino, 10 p. 100 d'augmentation. — MM. Lanteri, Préavet, prix du devis. — Adjud., M. Pestron, 4, rue d'Amérique, à Nice, 1 p. 100 de rabais.

**Bouches-du-Rhône.** — 2 avril. — *Préfecture.* — Construction d'un bureau extérieur sur le quai du Large, pour les travaux du bassin de la Madrague au port de Marseille. Montant, 15.000 fr. Adjud., le Bâtiment Marseillais, 27, rue Honorat, à Marseille, 14 p. 100 de rabais.

**Côte-d'Or.** — 5 avril. — *Hôpital de Dijon.* — Aménagement des salles militaires à l'hôpital général. — 1<sup>er</sup> lot. Plâtrerie. Montant, 1.587 fr. 46. Soumissionnaires: M. Boulot, 4 p. 100. — Adjud., MM. Lobron et Marchandon, rue Nodot, à Dijon, 5 p. 100 de rabais. — 2<sup>e</sup> lot. Menuiserie. Montant, 1.171 fr. 09. Soumissionnaire: M. Quillery, 11,10 p. 100. — Adjud., M. Muignier, rue Serrigny, à Dijon, 20 p. 100 de rabais. — 3<sup>e</sup> lot. Serrurerie, quincaillerie. Montant, 236 fr. 30. Adjud., M. Gey, rue Monge, à Dijon, 11 p. 100 de rabais. — 4<sup>e</sup> lot. Plomberie. Montant, 1.091 fr. Soumissionnaires: M. Dumont, prix du devis. — MM. Verreaux, 5 p. 100. — Argenton, 10,50 p. 100. — Adjud., M. Baillet, rue d'Auxonne, à Dijon, 14 p. 100 de rabais. — 5<sup>e</sup> lot. Peinture et vitrerie. Montant, 18.984 fr. 33. Soumissionnaires: Union lyonnaise, 20,40 p. 100. — MM. Hennequin, 27 p. 100. — Paris, 42 p. 100. — Roblot, 42,15 p. 100. — Adjud., M. Ricotti, rue Daubenton, à Dijon, 42,50 p. 100 de rabais. — 6<sup>e</sup> lot. Parquets hygiéniques. Montant, 8.344 fr. 33. Adjud., MM. Logeat et Berchet, concessionnaires de la maison Blanc et Cie, rue de Montchapet, à Dijon, prix du devis.

**Doubs.** — 22 mars. — *Sous-préfecture de Baume-les-Dames.* — Travaux communaux et vicinaux. — 4<sup>e</sup> lot. Médière. Reconstruction d'un pontceau. Montant, 1.875 fr. 56. Adjud., M. Py, à l'Isle-sur-le-Doubs, 9 p. 100 de rabais. — 6<sup>e</sup> lot. Arcey. Réparations aux écoles. Montant, 1.553 fr. 50. Adjud., M. Lora, à l'Isle-sur-le-Doubs, 9 p. 100 de rabais. — 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> lots, non adjugés.

**Doubs.** — 22 mars. — *Sous-préfecture de Montbéliard.* — Travaux communaux. — 1<sup>er</sup> lot. Audincourt. Couverture du ruisseau « Ténube ». Montant, 62.830 fr. 38. Soumissionnaires: M. Roudet, prix du devis. — MM. Mazzia, 1 p. 100. — Binda, 2 p. 100. — E. Martin, 5 p. 100. — Bana, 7 p. 100. — Adjud., M. Py, à l'Isle-sur-le-Doubs, 12 p. 100 de rabais. — 2<sup>e</sup> lot. Béliet. Construction d'un réservoir. Montant, 4.336 fr. 18. Soumissionnaire: M. Bize, prix du devis. — Adjud., M. Bobbia, à Russey, 4 p. 100 de rabais. — 3<sup>e</sup> lot. Étupes. Construction d'un lavoir. Montant, 1.154 fr. 93. Soumissionnaire: M. Boulegue, 2 p. 100. — Adjud., M. Bana, à Feschès, 4 p. 100 de rabais. — 4<sup>e</sup> lot. Mont-de-Vougney. Construction du chemin forestier des Taillois. Montant, 2.764 fr. 25. Soumissionnaires: M. Gendron, prix du devis. — M. Parini, 0,10 p. 100. — Adjud., M. Meunier, à Charneille, 1 p. 100 de rabais. — 5<sup>e</sup> lot. Pont-de-Roide. Agrandissement du cimetière. Montant, 6.294 fr. 12. Soumissionnaires: MM. Broggin, 5 p. 100. — Py, 5 p. 100. — Pagno, 8 p. 100. — Quadri, 9 p. 100. — Castelli, 12 p. 100. — Adjud., M. Scala, à Brevilliers, 12 p. 100 de rabais après tirage au sort. — 6<sup>e</sup> lot. Le Russey. Agrandissement du cimetière. Montant, 23.000 fr. Soumissionnaires: MM. Brusa, 4 p. 100. — Parini, 4 p. 100. — Guglielmetti, 9 p. 100. — Petitjean, 9 p. 100. — Bobbia, 9 p. 100. — 2<sup>e</sup> concours: MM. Petitjean, 10 p. 100. — Guglielmetti, 11 p. 100. — Adjud., M. Bobbia, à Russey, 4 p. 100 de rabais. — 7<sup>e</sup> lot. La Bosse. Construction d'un réservoir. Montant, 4.744 fr. 18. Adjud., M. Bobbia, 4 p. 100 de rabais. — 8<sup>e</sup> lot. Russey. Chemin vicinal. Renforcement de la chaussée. Montant, 5.160 fr. Soumissionnaires: M. Bobbia, 7 p. 100. — Adjud., M. Guglielmetti, à Fontenelles, 9 p. 100 de rabais.

**Drôme.** — 10 avril. — *Mairie d'Ambonil.* — Construction d'une maison d'école mixte avec mairie. Montant, 17.755 fr. 25. Soumissionnaires: MM. E. Champel, 1 p. 100. — E. Boissy, 6 p. 100. — Adjud., M. Jules Seguin, à Allex, 13,25 p. 100 de rabais.

**Drôme.** — 12 avril. — *Mairie de Valence.* — Travaux à exécuter pour la construction d'un manège dans la place de Valence. Adjud., M. Pierre Barnier, à Valence, au prix forfaitaire de 30.857 fr.

**Haute-Saône.** — 8 avril. — *Sous-préfecture de Gray.* — Travaux vicinaux et communaux. — 1<sup>er</sup> lot. Batrans. Voirie urbaine. Construction de trottoirs avec demi revers et de rigoles pavées dans les rues Paulien et des Planches. Montant, 4.957 fr. 76. Soumissionnaires: M. Cursaillet, prix du devis. Adjud., M. Thomazet, à Batrans, 1 p. 100 de rabais. — 2<sup>e</sup> lot. Chargé-les-Gray. Élévation et distribution d'eau potable. Montant, 32.372 fr. 90. Soumissionnaires: M. Fauger, 12 p. 100 d'augmentation. — Adjud., M. Dumas, à Arc, 1 p. 100 de rabais. — 3<sup>e</sup> lot. Ecuelle. Reconstruction de deux murs de soutènement le long des propriétés Bonvalot-Royer et veuve Raillard, Montant, 1.067 fr. 66. Soumissionnaires: MM. Guillemin, 3 p. 100. — Caffot, 5 p. 100. — Pasquelin, 7 p. 100. — Adjud., M. M. Lugerot, à Autrey, 8 p. 100 de rabais. — 4<sup>e</sup> lot. Hugier. Réparations à la fontaine et aux murs du cimetière. Montant, 2.882 fr. 20. Adjud., M. Coquibus, à Breslilly, prix du devis.

**Haute-Loire.** — 3 avril. — *Mairie de Roches-en-Régnier.* — Travaux d'aménage d'eau. Montant, 14.067 fr. 32. Soumissionnaires: MM. Tavernier, Valentin, prix du devis. — MM. Millamand, 1 p. 100. — Ramoutte, 2 p. 100. — Boit, 5 p. 100. — Marcher, 6 p. 100. — Duranton, 10 p. 100. — Gayton, 10 p. 100. — Solignac, 11 p. 100. — Adjud., M. Maligou, à Brives-Charensac, 12 p. 100 de rabais.

**Haute-Loire.** — 10 avril. — *Mairie de Salettes.* — Construction de deux maisons d'écoles mixtes aux villages de Lherm et Espinasse et d'un groupe scolaire au village de Cossanges. — 1<sup>er</sup> lot. Groupe scolaire de Cossanges. Montant, 21.686 fr. 95. Adjud., M. Badiou, au Puy, prix du devis. — 2<sup>e</sup> lot. Ecole mixte d'Espinasse. Montant, 10.903 fr. 35. N'a pas été donné. — 3<sup>e</sup> lot. Ecole mixte de Lherm. Montant, 9.569 fr. 58. Adjud., M. Emile Boulanger, au Monastier, 3 p. 100 de rabais.

**Isère.** — 6 mars. — *Mairie de Villard-Bonnot.* — Agrandissement du cimetière. Montant, 5.571 fr. 06. Soumissionnaires: MM. Foscale, 1 p. 100. — Dulouvier, 13 p. 100. — Adjud., M. Perazio, à Saint-Nazaire-en-Royans, 13 p. 100 de rabais.

**Isère.** — 20 mars. — *Mairie de Saint-Martin-le-Vinoux.* — Construction du chemin vicinal n° 17. Montant, 8.400 fr. Soumissionnaires : M. Hugonard, prix du devis. — MM. Brun, 11 p. 100. — Samson, 12 p. 100. — Veyret, 11 p. 100. — Millési, 8 p. 100. — Adjud., M. Grandmaison, à Vif, 13 p. 100 de rabais.

**Isère.** — 17 avril. — *Mairie de Colombier-Saugnieu.* — Groupe scolaire. Deux entrepreneurs seulement, MM. Bonnet, de Charvieu, et Marchand, de Janeyrias, ont soumissionné. Leurs conditions n'ayant pas été jugées suffisantes, l'adjudication n'a pas eu lieu et la Commission municipale a décidé de la remettre à une date ultérieure.

## MISES EN ADJUDICATION

**Rhône.** — Jeudi 28 avril, 2 h. — *Mairie de Lyon.* — Fournit. de produits réfractaires à l'atelier de construction de Lyon. Demande d'admission au directeur de l'atelier de Lyon avant le 27 avril. — Renseignements à l'atelier de construction de Lyon.

**Rhône.** — Mardi 3 mai, 2 h. 1/2. — *Mairie de Lyon.* — Vente des matériaux à provenir de la démolition des immeubles communaux situés entre les rues Antoinette, Louis et Julien, et acquis par la ville de Lyon, en vue de la construction du groupe scolaire de Montchat. Mise à prix, 400 fr. Cautionnement, 100 fr. à verser par l'adjudicataire. — Le pli global contenant les pièces devra obligatoirement être adressé à M. le Maire de Lyon, par la poste, recommandé, et de façon à arriver à l'Hôtel de Ville, au plus tard le lundi 2 mai 1910, à 5 heures du soir. — Renseignements au Bureau des Renseignements, à l'Office du Travail, 39, cours Morand, à Lyon.

**Rhône.** — Samedi 7 mai. — *Mairie de Fontaines-sur-Saône.* — Agrandissement de l'école de filles. 1<sup>er</sup> lot Terrassement, maçonnerie, pierre de taille, ciments et couverture. Montant, 7.938 fr. 28. Cautionnement, 800 fr. — 2<sup>e</sup> lot. Charpente. Montant, 2.142 fr. 48. Cautionnement, 215 fr. — 3<sup>e</sup> lot. Serrurerie, quincaillerie. Montant, 1.435 fr. 42. Cautionnement, 145 fr. — 4<sup>e</sup> lot. Menuiserie. Montant, 1.840 fr. 95. Cautionnement, 185 fr. — 5<sup>e</sup> lot. Plâtrerie, peinture, marbrerie, fumisterie, vitrerie. Montant, 1.612 fr. 84. Cautionnement, 160 fr. — 6<sup>e</sup> lot. Zinguerie, plomberie. Montant, 286 fr. 40. Cautionnement, 30 fr. — Visa, dix jours avant l'adjudication, par M. Martinon, architecte, 12, rue Pierre-Corneille, Lyon. — Les soumissions devront être déposées, au plus tard, la veille de l'adjudication, avant 6 heures du soir, à la mairie. — Renseignements à la mairie et au bureau de M. Martinon, architecte.

**Rhône.** — Mardi 10 mai, 2 h. — *Mairie de Lyon.* — Fourniture de deux ponts bascules d'une force de 30.000 k. chacun. Demande d'admission avant le 25 avril. — Renseignements chez le sous-intendant du premier service, 31, cours du Midi, à Lyon.

**Ain.** — Vendredi 22 avril, 11 h. — *Mairie de Pont-d'Ain.* — Construction d'un four au hameau de Pampier. Montant, 754 fr. 85. — Les soumissions cachetées devront être déposées au secrétariat de la mairie, vingt-quatre heures au moins avant la date fixée pour l'adjudication. — Renseignements à la mairie.

**Ain.** — Vendredi 22 avril, 2 h. 1/2. — *Mairie de Méziériat.* — Agrandissement et appropriation de l'école-mairie. Montant, 2.683 fr. 58. Cautionnement, 650. — Visa par M. Pochon, architecte, à Bourg, jusqu'au 20 avril. Renseignements à la mairie et chez l'architecte.

**Ain.** — Samedi 23 avril, 3 h. — *Mairie de Châtillon-sur-Chalaronne.* — Construction d'un mur d'enceinte avec grille et de trottoirs. Montant, 15.000 fr. Cautionnement, 700 fr. — Renseignements à la mairie.

**Ain.** — Mercredi 4 mai, 2 h. 1/2. — *Préfecture.* — Ponts et chaussées. Baux d'entretien des routes nationales du département de l'Ain, pour la période 1910 à 1914 inclusivement. Route nationale n° 5 de Paris à Genève. — 1<sup>er</sup> lot. Entre la limite du Jura et la borne kilométrique n° 16. Montant, 1.393 fr. 50. Cautionnement, 200 fr. — 2<sup>e</sup> lot. Entre la borne kilométrique n° 16 et la frontière suisse. point kilométrique 31 k. 833. Montant, 4.023 fr. Cautionnement, 600 fr. — Routes nationales n°s 75, 79 et 83. 3<sup>e</sup> lot. Entretien des traverses de Bourg. Montant, 2.630 fr. Cautionnement, 420 fr. — Route nationale n° 75. 4<sup>e</sup> lot. Entre la borne kilométrique n° 49 et le point kilométrique 32 k. 500. Montant, 3.830 fr. Cautionnement, 620 fr. — Route nationale, n° 79. Entre la borne kilométrique n° 49 et le Guidon (point 29 k. 480). — Route nationale n° 75 de Châlon-sur-Saône à Sisteron. 5<sup>e</sup> lot. Entre la limite du département et la borne kilométrique n° 49. Montant, 6.020 fr. Cautionnement, 990 fr. — 6<sup>e</sup> lot. Entre les points kilométriques 35 k. 500 et 54 k. 100. Montant, 4.150 fr. Cautionnement, 660 fr. — 7<sup>e</sup> lot. Entre les points kilométriques 54 k. 100 et 77 k. 784. Montant, 3.733 fr. Cautionnement, 600 fr. — Route nationale n° 79 de Nevers à Genève. 8<sup>e</sup> lot. Entre le pont de Mâcon et la borne kilométrique n° 19. Montant, 5.560 fr. Cautionnement, 910 fr. — 9<sup>e</sup> lot. Entre le point kilométrique 32 k. 800 et le pont suspendu de Serrières-sur-Ain (point 52 k. 320). Montant, 1.500 fr. Cautionnement, 240 fr. — 10<sup>e</sup> lot. Entre le pont de Serrières-sur-Ain (point 52 k. 320) et la Cluse (point 68 k. 313). Montant, 2.560 fr. Cautionnement, 400 fr. — Route nationale n° 83 de Lyon à Strasbourg. 11<sup>e</sup> lot. Entre la limite du département du Rhône et la borne kilométrique n° 26. Montant, 5.170 fr. Cautionnement, 830 fr. — 12<sup>e</sup> lot. Entre la borne kilométrique n° 56 et la limite du Jura. Montant, 3.650 fr. Cautionnement, 580 fr. — Route nationale n° 84 de Lyon à Genève. 13<sup>e</sup> lot. Entre les bornes kilométriques n°s 23 et 50. Montant, 3.520 fr. Cautionnement, 550 fr. — 14<sup>e</sup> lot. Entre les bornes kilométriques n°s 50 et 71. Montant, 2.716 fr. 50. Cautionnement, 500 fr. — 15<sup>e</sup> lot. Entre les bornes kilométriques n°s 71 et 87. Montant, 4.600 fr. Cautionnement, 730 fr. — 16<sup>e</sup> lot. Entre la borne kilométrique n° 87 et le pont sur la Valserine (point 110 k. 500). Montant, 4.390 fr. Cautionnement, 690 fr. — 17<sup>e</sup> lot. Entre les points kilométriques 110 k. 500 et 123 k.

et annexe entre le Fort de l'Écluse et le tournant de la Croix-Major (Route nationale n° 206). Montant, 1.598 fr. Cautionnement, 300 fr. — 18<sup>e</sup> lot. Entre la borne kilométrique n° 123 et la frontière suisse (point kilométrique 140 k. 303). Montant, 2.047 fr. Cautionnement, 200 fr. — Route nationale n° 92 de Valence à Genève. 19<sup>e</sup> lot. Entre le pont de Cordon et la borne kilométrique n° 23. Montant, 2.898 fr. 75. Cautionnement, 500 fr. — 20<sup>e</sup> lot. Entre la borne kilométrique n° 23 et Seyssel (point kilométrique 50 k. 896). Montant, 2.952 fr. Cautionnement, 500 fr. — Les pièces des projets seront communiquées aux entrepreneurs tous les jours, excepté les dimanches et jours fériés : 1<sup>o</sup> Dans les bureaux de la Préfecture (3<sup>e</sup> division), de 9 heures du matin à midi et de 2 heures à 5 heures du soir ; 2<sup>o</sup> Dans les bureaux de MM. les Ingénieurs ordinaires, à Bourg et à Belley, de 9 heures du matin à midi et de 2 heures à 5 heures du soir.

**Allier.** — Dimanche 24 avril, 9 h. 1/2. *Mairie de Lapalisse.* — Aménagement du préau de l'école de garçons en salle de classe. — 1<sup>er</sup> lot. Maçonnerie, etc. Montant, 534 fr. — 2<sup>e</sup> lot. Charpente, menuiserie. Montant, 763 fr. 96. — 3<sup>e</sup> lot. Plâtrerie et peinture. Montant, 194 fr. 22. Renseignements à la Mairie.

**Allier.** — Mardi 26 avril, 2 h. — *Mairie de Châtel-de-Neuvre.* — Chemin vicinal ordinaire, 2, de Châtel-de-Neuvre à Meillard. — Construction, sur 3.683 m. Montant, 16.200 fr. Cautionnement, 500 fr. — Visa, avant le 19 avril, par M. Favières, ingénieur voyer d'arrondissements, à Moulins. — Dépôt des soumissions le 24 avril, avant midi. Renseignements à la Mairie et chez M. Fanjoux, agent voyer au Montet.

**Allier.** — Jeudi 12 mai, 2 h. 1/2. — *Mairie de Montluçon.* — Construction d'un casernement pour un régiment d'infanterie. — 8<sup>e</sup> lot. Carrelage. Montant, 201.982 fr. 49. — 9<sup>e</sup> lot. Plomberie. Montant, 56.392 fr. 74. — 10<sup>e</sup> lot. Menuiserie. Montant, 111.620 fr. 56. — 11<sup>e</sup> lot. Serrurerie. Montant, 79.587 fr. 83. — 12<sup>e</sup> lot. Plâtrerie. Montant, 40.423 fr. 82. — 13<sup>e</sup> lot. Peinture. Montant, 32.931 fr. — 14<sup>e</sup> lot. Vitrerie. Montant, 12.161 fr. 70. — Cautionnement 1/20<sup>e</sup>. Visa par le maire, douze jours avant l'adjudication. Les soumissions devront parvenir sous pli recommandé la veille de l'adjudication. Renseignements au bureau de M. Talbourdeau, architecte, 15, avenue de la gare, à Montluçon.

**Allier.** — Lundi 16 mai, 10 h. — *Mairie de Tronget.* — Construction de la partie du chemin vicinal ordinaire n° 48, des Breuzons à Voussac, sur 3.500 m. 18. Montant, 9.385 fr. 30. Cautionnement, 300 fr. — Visa, huit jours avant l'adjudication, par M. Favières, ingénieur voyer d'arrondissement, à Moulins. Le paquet devra être remis, à peine d'exclusion, à la mairie de Tronget, avant le samedi 14 mai, à 10 heures du matin, ou adressé sous pli recommandé à M. le Maire. — Renseignements dans les bureaux de M. Fanjoux, conducteur voyer cantonal au Montet.

**Alpes-Maritimes.** — Lundi 2 mai, 10 h. — *Mairie de Nice.* — 1<sup>er</sup> lot. Prolongement du collecteur général des égouts (1<sup>re</sup> partie). Mont., 373.303 fr. A valoir, 38.697 fr. Total, 412.000 fr. Cautionnement, 18.000 fr. — 2<sup>e</sup> lot. Prolongement du collecteur général des égouts (2<sup>e</sup> partie). Mont., 351.002 fr. A valoir, 36.998 fr. Total, 388.000 fr. Cautionnement, 18.000 fr. — 3<sup>e</sup> lot. Construction du réseau d'égouts du quartier Sainte-Hélène. Mont., 307.214 fr. 24. A valoir, 30.785 fr. 76. Total, 338.000 fr. Cautionnement, 15.000 fr. — 4<sup>e</sup> lot. Fourriture des tuyaux en fonte pour le déversement du collecteur général en mer. Montant, 65.772 fr. A valoir, 6.228 fr. Total, 72.000 fr. Cautionnement, 3.300 fr. — Renseignements à la mairie.

**Ardèche.** — Dimanche 1<sup>er</sup> mai, 10 h. — *Mairie d'Etables.* — Construction d'une école. Montant, 16.140 fr. 64. Cautionnement, 942 fr. Frais, 280 fr. — Visa, deux jours avant l'adjudication, par M. le maire d'Etables et par M. Mathurin Desrieux, architecte à Tournon. — Renseignements à la mairie.

**Ardèche.** — Dimanche 1<sup>er</sup> mai, 2 h. — *Mairie de Saint-Julien-du-Gua.* — Construction d'une école mixte au hameau de Grézière. Montant, 10.075 fr. Cautionnement, 300 fr. — Visa avant l'adjudication, par l'agent voyer cantonal de Saint-Pierre-ville. — Renseignements à la mairie.

**Côte-d'Or.** — Jeudi 28 avril, 2 h. 1/2. — *Mairie de Dijon.* — Travaux de repavage de la cour d'honneur de l'Hôtel de Ville. Montant, 29.000 fr. Cautionnement, 1.200 fr. Un minimum de rabais sera fixé avant l'adjudication. — Renseignements à la mairie.

**Côte-d'Or.** — Jeudi 28 avril, 3 h. — *Mairie de Dijon.* — Fourniture de chaux et ciment nécessaires au service de la voirie, pendant les années 1910, 1911, 1912. Montant, 1.000 fr. Cautionnement, 100 fr. — Renseignements à la mairie.

**Cote-d'Or.** — Samedi 7 mai, 2 h. — *Sous-préfecture de Châtillon-sur-Seine.* — Etalement. Construction d'une école de filles et d'un logement. Montant, 13.456 fr. 43. Cautionnement, 400 fr. Frais, 265 fr. — Visa, huit jours avant l'adjudication, par M. Manneret, conducteur-voyer à Aignay-le-Duc. Les soumissions seront déposées le 7 mai avant 2 heures. — Renseignements à la sous-préfecture.

**Drôme.** — Mercredi 27 avril, 2 h. 1/2. — *Sous-préfecture de Montélimar.* — Teyssières. Chemin vicinal ordinaire n° 2, de Teyssières au Moulin. Construction sur 2.160 mètres. Montant, 19.033 fr. 42. A valoir, 1.766 fr. 58. Total, 20.800 fr. Cautionnement, 620 fr. — Visa, huit jours avant l'adjudication, par M. l'Agent voyer d'arrondissement de Montélimar. — Renseignements au bureau de l'agent voyer d'arrondissement.

**Drôme.** — Jeudi 28 avril, 2 h. 1/2. — *Sous-préfecture de Nyons.* — Villebois. Chemin vicinal ordinaire n° 2, de Villebois à Orpierre. Construction sur 2.477 mètres. Montant, 19.720 fr. 02. A valoir, 2.179 fr. 98. Total, 21.900 fr. Cautionnement, 700 fr. — Visa, huit jours avant l'adjudication, par M. l'Agent voyer d'arrondissement de Nyons. — Renseignements au bureau de l'agent voyer d'arrondissement.

**Drôme.** — Samedi 30 avril, 3 h. — *Sous-préfecture de Die.* — Chemins vicinaux ordinaires. — 1<sup>er</sup> lot. Beaufort. N° 3. Construction entre le chemin

vicinal ordinaire n° 5 et la propriété Oulier, sur 1.185 m. 83. Montant, 11.500 fr. Cautionnement, 350 fr. — 2° lot. Boule. No 3. Construction entre le chemin d'intérêt commun n° 48 et le hameau de la Combe, sur 1.140 mètres. Montant, 9.000 fr. Cautionnement, 300 fr. — 3° lot. Lesches. N° 1. Construction entre les points kilométriques 1 k. 460 et 4 k. 74,022 sur 3,271 m. 22. Montant, 32.000 fr. Cautionnement, 1.000 fr. — 4° lot. Miscon. N° 1. Construction entre la limite communale et la propriété Buis, sur 1.659 m. 33. Montant, 19.650 fr. Cautionnement, 600 fr. — 5° lot. Motte-Chalangeon. 4° lot. Construction entre le chemin de grande communication n° 11 et la limite communale d'Arnayon, sur 1.342 m. Montant, 12.600 fr. Cautionnement, 400 fr. — Visa, huit jours avant l'adjudication, par l'agent voyer d'arrondissement de Die. — Renseignements au bureau de M. l'Agent voyer d'arrondissement.

**Drôme.** — Mardi 3 mai, 2 h. 1/2. — *Préfecture.* — 1° lot. Peyrins. Route départementale n° 6. Restauration de la chaussée d'empierrement sur 642 m. Montant, 1.850 fr. Cautionnement, 60 fr. — 2° lot. Saint-Paul-3-Châteaux. Chemin de grande communication n° 21. Construction d'un ponceau de 2 m. 50 d'ouverture droite, biais à 58°, sur le ravin de Valladas et de ses abords, sur 277 m. Mont., 5.100 fr. Caut., 150 fr. — 3° lot. Clérieux et Marsas. Ch. d'int. commun n° 14. Constr. de ponceaux sur les ravins du Chalon-Mort, du Merdariou et des Blaches et de leurs abords, sur 245 m. Montant, 7.170 fr. Cautionnement, 200 fr. — 4° lot. Sainte-Croix, Vachères et Saint-Andéol. Chemin d'intérêt commun n° 29. Rectification de l'entrée du village de Sainte-Croix, sur 43 m. 20. Construction d'ouvrages d'art entre les points kil. 0 k. 747 et 3 k. 850; élargissement et construction de voûtes dans le passage des Tourettes, sur 103 m. 70. Montant, 18.700 fr. Cautionnement, 550 fr. — 5° lot. Bezaudun. Chemin d'intérêt commun n° 56. Construction sur 1.055 m. 56. Montant, 13.100 fr. Cautionnement, 400 fr. — 6° lot. Aurel. Chemin d'intérêt commun n° 57. Construction sur 1.337 m. 77 (terrassements et maçonneries). Montant, 13.300 fr. Cautionnement, 400 fr. — 7° lot. Aurel. Chemin d'intérêt commun n° 57. Construction (partie métallique). Montant, 5.000 fr. Cautionnement, 150 fr. — 8° lot. Taulignan. Chemin d'intérêt commun n° 67. Élargissement du pont sur le ruisseau de la Rialbe et construction des abords, sur 93 m. Montant, 6.200 fr. Cautionnement, 170 fr. — 9° lot. Saint-Martin-d'Aut. Chemin vicinal ordinaire n° 3. Construction sur 1.368 m. 45. Montant, 16.500 fr. Cautionnement, 600 fr. — Visa, huit jours avant l'adjudication, par M. l'agent voyer en chef du département. — Renseignements à la préfecture.

**Gard.** — Dimanche 1<sup>er</sup> mai, 1 h. — *Mairie de Vers.* — Construction d'un groupe scolaire. — 1° lot. Terrasse, maçonnerie. Montant, 27.821 fr. Cautionnement, 1.400 fr. — 2° lot. Menuiserie, serrurerie, peinture. Montant, 5.605 fr. Cautionnement, 300 fr. — Visa par le Maire avant le 28 avril. — Renseignements à la mairie ou chez M. Poinot, architecte, à Nîmes.

**Gers.** — Samedi 30 avril, 3 h. — *Préfecture.* — 1° Construction d'une école maternelle à Gimont. — 1<sup>er</sup> lot. Maçonnerie. Montant, 15.927 fr. 87. A valoir, 1.172 fr. 13. Travaux à adjuger, 17.100 fr. Cautionnement, 530 fr. Architecte, M. Francou. — 2° lot. Charpente. Montant, 8.293 fr. 42. A valoir, 606 fr. 58. Travaux à adjuger, 8.906 fr. Cautionnement, 270 fr. — 3° lot. Menuiserie. Montant, 4.628 fr. 10. A valoir, 371 fr. 90. Travaux à adjuger, 5.000 fr. Cautionnement, 150 fr. — 4° lot. Zinguerie, plomberie. Montant, 2.190 fr. 75. A valoir, 159 fr. 25. Travaux à adjuger, 2.350 fr. Cautionnement, 73 fr. — 5° lot. Peinture, vitrerie, tenture. Montant, 1.691 fr. 35. A valoir, 108 fr. 65. Travaux à adjuger, 1.800 fr. Cautionnement, 56 fr. — 2° Construction d'une école mixte à Haulies. — 1<sup>er</sup> lot. Haulies. Ecole mixte. Montant, 14.665 fr. 54. A valoir, 634 fr. 46. Travaux à adjuger, 12.300 fr. Cautionnement, 380 fr. Architecte, M. Ardit. — On pourra prendre connaissance du cahier des charges et des autres pièces à la préfecture (2<sup>e</sup> division).

**Gers.** — Samedi 30 avril, 2 h. — *Préfecture.* — Travaux de construction du 1<sup>er</sup> lot du chemin de fer d'Eauze à Auch, dans la partie comprise entre les points kilométriques 0 k et 8 k. 600 sur une longueur de 8 k. 808 (Communes d'Eauze, Noulens et Ramouzens). Travaux à l'entreprise : 1<sup>re</sup> section. Terrassements et transports, 249.677 fr. 2<sup>e</sup> section. Chaussées, banquettes et 4<sup>e</sup> section. revêt. en gazons, 44.661 fr. 05. 3<sup>e</sup> section. Ouvr. d'art, 202.704 fr. 39. Travaux de consolidation et d'assainissement, 132.722 fr. 24. Total des travaux à l'entreprise, 629.764 fr. 68. Somme à valoir, 70.235 fr. 32. Total général, 700.000 fr. Cautionnement provisoire, 10.000 fr., définitif, 21.000 fr. — Les pièces du projet seront communiquées aux entrepreneurs tous les jours, excepté les dimanches et jours fériés, de 9 heures à midi et de 2 heures à 5 heures du soir : 1° dans les bureaux de la Préfecture (2<sup>e</sup> division); 2° dans les bureaux de M. Guillot, ingénieur ordinaire à Condom.

**Hautes-Alpes.** — Samedi 30 avril, 2 h. — *Mairie d'Aiguilles.* — Hôpital-hospice d'Aiguilles. Réparations, transformations, construction d'annexes — 1<sup>er</sup> lot. Terrassements, maçonneries, gros fers, plâtrerie, assainissement, charpente et couverture. Montant, 19.500 fr. Cautionnement, 1.000 fr. — 2° lot. Menuiserie quincaillerie, serrurerie, vitrerie. Montant, 3.300 fr. Cautionnement, 160 fr. — 3° lot. Plomberie, zinguerie. Montant, 2.100 fr. Cautionnement, 100 fr. 4<sup>e</sup> lot. Peinture. Montant, 2.100 fr. Cautionnement, 100 fr. — Visa, huit jours avant l'adjudication, par M. Guérin, architecte, à Marseille, 53, rue Terrusse, ou par M. Vollaire, architecte à Gap, auteurs du projet. Renseignements à la préfecture et à la mairie d'Aiguilles.

**Haute-Savoie.** — Samedi 23 avril, 11 h. — *Mairie d'Annecy.* — Transfert de l'école primaire supérieure professionnelle à l'école communale des garçons à l'école Jules-Philippe. Montant, 12.867 fr. 15. Cautionnement, 500 fr. — Visa des certificats, trois jours avant l'adjudication, par le Directeur des travaux communaux. Les paquets cachetés seront déposés à la mairie le vendredi 22 avril, avant 11 heures du matin. — Renseignements à la mairie.

**Hérault.** — Mardi 3 mai, 8 h. 1/2. — *Hospices de Béziers.* — Construction d'un hôpital. Groupement A. — 6° lot. Zinguerie, plomberie. Montant, 11.760 fr. 04. Cautionnement, 500 fr. — 7° lot. Peinture, vitrerie. Montant,

42.716 fr. 22. Cautionnement, 1.700 fr. — Groupement B. 1<sup>er</sup> lot. Terrassements, maçonnerie, couverture, plâtrerie. Montant, 214.709 fr. 65. Cautionnement, 8.600 fr. — 3° lot. Charpente. Montant, 43.389 fr. 41. Cautionnement, 1.700 fr. — 4° lot. Menuiserie. Montant, 24.729 fr. 96. Cautionnement, 1.000 fr. — 5° lot. Ferronnerie, serrurerie. Montant, 63.056 fr. 26. Cautionnement, 2.500 fr. — 6° lot. Zinguerie, plomberie. Montant, 21.854 fr. 22. Cautionnement, 900 fr. — 7° lot. Peinture, vitrerie. Montant, 25.564 fr. 55. Cautionnement, 1.000 fr. — Groupement C. 1<sup>er</sup> lot. Terrassements, maçonnerie, couverture, plâtrerie. Montant, 140.831 fr. 20. Cautionnement, 5.600 fr. — 2° lot. Montant, 134.940 fr. 70. Cautionnement, 3.400 fr. — 3° lot. Charpente. Montant, 41.788 fr. 28. Cautionnement, 1.700 fr. — 4° lot. Menuiserie. Montant, 28.431 fr. 90. Cautionnement, 1.100 fr. — 5° lot. Ferronnerie, serrurerie. Montant, 36.805 fr. 82. Cautionnement, 1.500 fr. — 6° lot. Zinguerie, plomberie. Montant, 10.163 fr. 44. Cautionnement, 400 fr. — 7° lot. Peinture, vitrerie. Montant, 24.264 fr. 40. Cautionnement, 1.000 fr. — Groupement B et C. 2° lot. Béton armé. Montant, 37.074 fr. 47. Cautionnement, 1.500 fr. — Lot D. Escaliers intérieurs. Montant, 6.678 fr. 40. Cautionnement, 300 fr. — Lot E. Canalisations, égout. Montant, 9.955 fr. Cautionnement, 490 fr. — Lot J. Terrassements généraux. Montant, 47.280 fr. Cautionnement, 1.900 fr. Somme totale à valoir, 104.101 fr. 61. — Renseignements au secrétariat des hospices.

**Hérault.** — Dimanche 1<sup>er</sup> mai, 10 h. — *Mairie de Roujan.* — Aménagement de la mairie. Montant, 6.000 fr. Cautionnement, 300 fr. — Renseignements à la mairie.

**Hérault.** — Dimanche 1<sup>er</sup> mai, 2 h. — *Mairie de Roquebrun.* — Travaux d'adduction d'eau. Montant, 27.740 fr. Cautionnement, 1.387 fr. — Renseignements à la mairie.

**Isère.** — Samedi 30 avril, 2 h. 1/2. — *Préfecture.* — Chemin de fer de la Mure à Gap, avec embranchement du Pont du-Prêtre à Valbonnais. Fourniture du matériel (voie de 1 mètre et à traction électrique). — 1<sup>er</sup> lot. Rails en acier du type Vignole, de 25 k. le mètre courant, éclisses, selles de joints et selles arrêts. Rails 4.450 t., éclisses 280 t., selles de joints 75 t., selles arrêts 41 t. Montant, 1.060.000 fr. Cautionnement, 30.000 fr. Frais, 2.620 fr. — 2° lot. Rails Brocca de 38 k. le mètre courant et éclisses correspondantes Rails 280 t., éclisses 10 t. Montant, 70.000 fr. Frais, 230 fr. — 3° lot. Boulons, tirefonds et entretoises. Boulons d'éclisses 28 t. 800, boulons d'entretoises et de selles arrêts 5 t. 300, tirefonds 181 t. 900, entretoises 11 t. 100. Montant, 100.000 fr. Caut., 3.000 fr. Frais, 290 fr. — 4° lot. Traverses et bois spéciaux. 10.000 traverses en chêne et 42 m. c. de bois spéciaux en chêne. Montant, 35.000 fr. Caut., 1.000 fr. Frais, 170 fr. — 5° lot. 10.000 traverses en chêne. Montant, 29.000 fr. Caut., 800 fr. Frais, 160 fr. — 6° lot. 10.000 traverses en hêtre créosoté. Montant, 35.000 fr. Cautionnement, 1.000 fr. Frais, 170 fr. — 7° lot. 10.000 traverses en pin sulfaté. Montant, 28.000 fr. Cautionnement, 800 fr. Frais, 150 fr. — 8° lot. 10.000 traverses en pin sulfaté. Montant, 28.000 fr. Cautionnement, 800 fr. Frais, 160 fr. — 9° lot. 10.000 traverses en pin sulfaté. Montant, 28.000 fr. Cautionnement, 800 fr. Frais, 160 fr. — 10° lot. 10.000 traverses en pin sulfaté. Montant, 28.000 fr. Cautionnement, 800 fr. Frais, 160 fr. — 11° lot. 10.000 traverses en pin sulfaté. Montant, 28.000 fr. Cautionnement, 800 fr. Frais, 160 fr. — 12° lot. 10.000 traverses en pin sulfaté. Montant, 28.000 fr. Cautionnement, 800 fr. Frais, 160 fr. — 13° lot. 10.000 traverses en hêtre créosoté. Montant, 35.000 fr. Cautionnement, 1.000 fr. Frais, 170 fr. — 14° lot. 10.000 traverses en chêne et 48 mc. de bois spéciaux en chêne. Montant, 35.000 fr. Cautionnement, 1.000 fr. Frais, 170 fr. — Renseignements à la préfecture et dans les bureaux de M. Couturier, ingénieur ordinaire des ponts et chaussées, 9, rue Lesdiguières, à Grenoble.

**Isère.** — Dimanche 1<sup>er</sup> mai, à 11 h. — *Mairie de Theys.* — Chemins vicinaux ordinaires n° 7 et 8 : construction de la partie comprise entre le chemin vicinal ordinaire n° 3 de la Coche et le chemin vicinal ordinaire n° 6 de l'Envers. Montant, 17.200 fr. Cautionnement, 500 fr. Visa, huit jours avant l'adjudication, par l'agent voyer d'arrondissement de Grenoble-Est, rue Thiers, 3. Renseignements à la mairie ou au bureau de l'agent voyer cantonal de Goncelin.

**Loire.** — Samedi 23 avril, 10 h. — *Sous-préfecture de Montbrison.* — Travaux sur chemins vicinaux. — 1<sup>er</sup> lot. Roche. Chemin de grande communication n° 44 de Saint-Priest-la-Prugue à Titanges, sur 845 m. 789. Montant, 8.000 fr. Cautionnement, 300 fr. — 2° lot. Bard. Chemin vicinal ordinaire n° 8 de Lérigneux à Montbrison, par Jambin, sur 109 m. 66. Montant, 11.700 fr. Cautionnement, 400 fr. — 3° lot. Saint-Didier-sur-Rochefort. Chemin vicinal ordinaire n° 14, de la Valla à Boën. Construction sur 2.535 m. 17. Montant, 32.100 fr. Cautionnement, 1.200 fr. — Visa par M. l'Agent voyer d'arrondissement à Montbrison, huit jours avant l'adjudication. Les soumissions seront reçues jusqu'au 22 avril, à 3 heures du soir. — Renseignements à la sous-préfecture.

**Loire.** — Samedi 23 avril, 11 h. — *Sous-préfecture de Montbrison.* — La Valla. Agrandissement de la maison d'école mixte. Montant, 11.850 fr. 54. A valoir, 846 fr. 96. Total, 12.697 fr. 50. Cautionnement, 700 fr. — Visa par M. Thévenet, architecte, à Montbrison, six jours avant l'adjudication. — Les soumissions devront être déposées le jour de l'adjudication, avant 11 heures. — Renseignements à la sous-préfecture.

**Loire.** — Samedi 23 avril, 11 h. — *Mairie de Saint-Etienne.* — Installation de bains-douches à l'Orphelinat municipal du Rez. Montant, 7.996 fr. 50. Cautionnement, 600 fr. — Visa, six jours avant l'adjudication, par l'architecte, directeur du service. — Renseignements à la mairie.

**Loire.** — Mardi 26 avril. — *Mairie de Saint-Etienne.* — Manufactures d'armes de Saint-Etienne. Entretien des couvertures pendant deux ans. — 1<sup>er</sup> lot. Travaux neufs. Montant, 20.000 fr. — 2° lot. Simple entretien. Montant, 6.000 fr. — Renseignements à la manufacture.

**Loire.** — Vendredi 29 avril, 2 h. 1/2. — *Préfecture.* — Canal de Roanne

à Digoin. Reconstruction du barrage de prise d'eau en Loire à Roanne. Montant, 46.044 fr. 50. A valoir, 3.955 fr. 50. Total, 50.000 fr. Cautionnement provisoire, 800 fr., définitif, 1.600 fr. Frais, 200 fr. — Visa, huit jours avant l'adjudication, par M. Haet, ingénieur en chef, 2, rue de la Poissonnerie, à Nevers. — Renseignements dans les bureaux de la préfecture (3<sup>e</sup> division), et de M. Lesierre, ingénieur à Roanne.

**Loire.** — Dimanche 1<sup>er</sup> mai, 2 h. — *Mairie de Pouilly-les-Feurs.* — Construction d'une maison d'école de filles. — 1<sup>er</sup> lot. Déblais, maçonnerie, pierre de taille, gros fer. Montant, 12.941 fr. 78. Cautionnement, 500 fr. — 2<sup>e</sup> lot. Charpente, couverture, zinguerie. Montant, 6.300 fr. 76. Cautionnement, 300 fr. — 3<sup>e</sup> lot. Menuiserie, quincaillerie. Montant, 5.091 fr. 16. Cautionnement, 250 fr. — 4<sup>e</sup> lot. Plâtrerie, peinture, vitrerie. Montant, 2.737 fr. 11. Cautionnement, 200 fr. — Les soumissions devront être parvenues à la mairie de Pouilly-les-Feurs le dimanche avant l'adjudication. — Visa, six jours avant l'adjudication, par M. Gaillard, architecte, auteur du projet, à Roanne. — Renseignements à la mairie et chez M. Gaillard.

**Loire.** — Mercredi 4 mai, 10 h. — *Préfecture.* — Peinture des boiseries et ferrures extérieures de l'hôtel de la Préfecture. Montant, 5.500 fr. Cautionnement, 300 fr. — Visa, huit jours au moins avant l'adjudication, par M. Bernard, architecte départemental, rue de la Charité, 3, à Saint-Étienne. — Renseignements à la préfecture.

**Loire.** — Dimanche 8 mai, 11 h. — *Mairie de Saint-Symphorien-de-Lay.* — Construction d'un lavoir avec réservoir d'alimentation, comprenant terrassements, maçonneries, ciments, charpente et couverture. Montant, 4.218 fr. 20. Cautionnement, 200 fr. — Renseignements à la mairie et au bureau de M. Félix, architecte, rue Nationale, à Roanne.

**Saône-et-Loire.** — Lundi 25 avril, 2 h. — *Mairie de Louhans.* — Réparations à faire dans les fermes des hospices de Louhans, situées sur Louhans, Châteaurenaud, Sagy et Saint-Martin-du-Mont. — 1<sup>er</sup> lot. Montant, 6.257 fr. 68. — 2<sup>e</sup> lot. Montant, 3.243 fr. 60. — Renseignements à la mairie.

**Saône-et-Loire.** — Mardi 10 mai, 2 h. — *Sous-préfecture de Charolles.* — Digoin (Saône-et-Loire), et Chassenard (Allier). Chemin de grande communication n° 68, de Digoin à Toulon. Démolition du pont suspendu sur la Loire. — Mise à prix, 400 fr. Cautionnement, 400 fr. — Visa, huit jours avant l'adjudication, par M. Hutin, ingénieur ordinaire, agent voyer d'arrondissement, Grand'Rue, à Charolles. Les paquets cachetés devront être déposés au secrétariat de la sous-préfecture, le lundi 9 mai avant 4 heures du soir, ou parvenir par la poste, sous pli recommandé, par le premier courrier du mardi. — Renseignements à la sous-préfecture.

**Ministère de la Guerre.** — Mercredi 27 avril. — *Mairie de Bourgoin.* — Service du génie. Entretien des bâtiments militaires pendant trois ou six années. Lot unique. Montant annuel, 2.500 fr. — Demandes d'admission

au directeur du génie à Grenoble. — Renseignements à la chefferie de Grenoble.

**Ministère de la Guerre.** — *Mairie de Grenoble.* — Service du génie. Entretien des bâtiments militaires pendant six années. — 1<sup>er</sup> lot. Terrassements, maçonnerie, etc. Montant, 23.300 fr. — 2<sup>e</sup> lot. Charpente, menuiserie. Montant, 10.500 fr. — 3<sup>e</sup> lot. Ferronnerie, etc. Montant, 5.500 fr. — 4<sup>e</sup> lot. Plomberie, zinguerie, etc. Montant, 7.000 fr. — 5<sup>e</sup> lot. Peinture et vitrerie. Montant, 4.500 fr. — Demandes d'admission au directeur du génie à Grenoble. — Renseignements à la chefferie de Grenoble.

**Ministère de la Guerre.** — Jeudi 28 avril. — *Mairie de Sappey.* — Service du génie. Entretien des bâtiments militaires pendant trois ou six années. Lot unique. Montant annuel, 4.000 fr. — Demandes d'admission au directeur du génie à Grenoble. — Renseignements à la chefferie de Grenoble.

**Ministère de la Guerre.** — Lundi 2 mai, 2 h. — *Mairie de Briançon.* — Service du génie. Construction de bâtiments d'une maintenance. 1<sup>er</sup> Terrassements et maçonneries. Montant, 110.000 fr. Cautionnement, 2.500 fr. Dépôt de garantie, 1.000 fr. — 2<sup>e</sup> Ferronnerie et charpente métallique. Montant, 88.900 fr. Cautionnement, 2.000 fr. Dépôt de garantie, 600 fr. — 3<sup>e</sup> Menuiserie, couverture, zinguerie. Montant, 53.400 fr. Cautionnement, 1.300 fr. Dépôt de garantie, 500 fr. — Demandes d'admission au directeur du génie à Briançon, avant le 23 avril. — Renseignements dans les bureaux de la chefferie du génie de Briançon et de Grenoble.

## SPECTACLES

**OLYMPIA MUSIC-HALL** Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que, comme les années précédentes, Lyon ne manquera pas de distractions pendant la belle saison, puisque notre vaste et luxueux music-hall estival annonce sa réouverture pour le 3 mai; sous peu, nous donnerons de plus amples détails

**CINÉMA PATHÉ-GROLÉE** (6, rue Grôlée). — Spectacle choisi pour les familles. Actualité et toutes les nouveautés Pathé frères. Orchestre symphonique. En matinée, séances d'une heure de 2 h. 1/2 à 6 h. 1/2. Le soir, grande séance, de 8 h. 1/2 à 11 heures.

**CINÉMA-MONCEY PATHÉ FRÈRES** (98, rue Dunois). — Représentation tous les soirs à 8 heures. Jedis, dimanches et fêtes, matinée à 2 h. 1/2. Tous les mardis, changement de programme.

L'Imprimeur-Gérant: A. REY.

Lyon — Imprimerie A. REY, 4, rue Gentil. — 54831

EN VENTE A L'OFFICE DE PUBLICITÉ  
LYON — 13, Rue Confort, 13 — LYON

# PANAMA A LOTS

TOUS LES TITRES REMBOURSABLES

Six tirages par an : les 15 février, avril, juin, août, octobre et décembre

Trois gros lots de 500.000 francs; Trois de 250.000 francs; Six de 100.000 francs; plus 354 autres lots divers

## Obligations à Lots du Congo

Les tirages se suivent tous les deux mois, soit les 20 février, avril, juin, août, octobre et décembre

Gros lots : 150.000 et 100.000 francs. — Intérêts 5 0/0 s'ajoutant chaque année au taux de remboursement

## BONS DU CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

BONS DE LA PRESSE 1887 — BONS DE L'EXPOSITION DE 1889

Vente au comptant : Remise immédiate ou expédition FRANCO des titres par retour du courrier.

## FOURNISSEURS DE LA CONSTRUCTION

### ARDOISES, TUILES, BRIQUES, POTERIE & SABLE

ARDOISES pour toitures, dalles, minois, tablettes, tableaux, etc. Entrepôt J. GUICHARD fils, seul représentant de la Commission des Ardoisières d'Angers, chemin de Vacques, 50 bis, LYON

FAVRE FRÈRES, quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. Entrepôt général des Tuileries de Bourgogne. Plâtres, chaux hydrauliques et ciments. Carreaux de Verdun, tuyaux Grès et Boisseaux, Ardoises.

### CIMENTS, CHAUX, PLÂTRE, BITUME & PAVES

FAVRE FRÈRES, quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. Ciments de Grenoble, Chaux hydrauliques et plâtres. Entrepôt général des Tuileries de Bourgogne. Carreaux de Verdun.

### PEINTURE & PLÂTRERIE

FAVRE FRÈRES, quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. — Fabrique de plâtre de Lyon, entrepôt général des Tuileries de Bourgogne, chaux hydrauliques et ciments. Carreaux de Verdun, Ardoises.

### CERAMIQUE

PRODUITS CERAMIQUES. PROST FRÈRES, fabricants Jean-Claude PROST, succés, à la Tour-de-Saivagny (Rhône), Magasin et bureaux à Lyon, quai de Bondy 16. Spécialité de tuyaux en terre cuite et tuyaux en grès pour conduites d'eau et pour bâtiments. Appareils pour sièges inodores, panneaux et carreaux en faïence, etc. — Succursale à St-Etienne, rue de la Préfecture, 22

FAVRE FRÈRES, quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. Entrepôt général des Tuileries de Bourgogne. Plâtres, Tuyaux Grès et Boisseaux, Ardoises.

# F. LAUZUN & C<sup>IE</sup>

**BOURG-SAINT-ANDÉOL (Ardèche)**

CARRELAGES MOSAIQUES, GRANITÉS ET INCRUSTÉS DE MARBRE

OUVRAGES EN PIERRE DE TOUTE PROVENANCE

Taillés mécaniquement, tournés  
ou sculptés.



BALUSTRADES

à partir de 10 francs le mètre courant

BALUSTRADES

Envoi franco de l'Album

## FAÏENCE, TERRE CUITE ET GRÈS DÉCORÉS

CARREAUX DE REVÊTEMENTS

Spécialité de Faïence Marbrée

Procédé Breveté S. G. D. G.

# PONTEY & C<sup>IE</sup>

DÉPOSITAIRES

LYON — 11, rue Turbil — LYON

## CIMENTS DE LA PORTE DE FRANCE

# MADIOT & BRÉDY

CONCESSIONNAIRES POUR LE RHONE

21, Rue de la Corderie, LYON-VAISE

CIMENTS. — CHAUX HYDRAULIQUES. — PLATRES. — LATTES.

BRIQUES. — PLATRES DE PARIS. — DALLES EN CIMENT

TUYAUX GRÈS ET POTERIE

TUILES, marques "BOURGOGNE SUPÉRIEURE" et "CHARAVAY"

## CHAUFFAGE HYGIÉNIQUE

par l'eau chaude et la vapeur à basse pression

POUR CHATEAUX, HOTELS, HABITATIONS, SERRES

# C. DREVET & FILS

CONSTRUCTEURS

63, Rue de la Vilette, LYON

**REPRODUCTION**  
**E. ACHARD**

des plans et dessins en traits noirs et de toutes couleurs sur fond blanc, sur Canson, Wathman, papier ou toile calque etc.; d'après calques à l'encre de Chine ou au crayon noir  
3, rue Fénelon Le meilleur marché sur place  
Téléph. 37.72 - LYON et le plus rapide de la Région

EN VENTE

A L'AGENCE FOURNIER

Rue Confort, 14, LYON

## LOIS DES 25 FÉVRIER 1901 ET 30 MARS 1902

modifiant le régime fiscal des successions et donations et admettant pour le paiement des droits de succession le principe de la déduction des dettes civiles et commerciales et de l'impôt progressif

A ces lois sont annexés des barèmes complets permettant de liquider facilement et rapidement les nouveaux droits de succession, quelle que soit l'importance des parts héréditaires.

Par P. VALABRÈGUE

Receveur de l'Enregistrement, des Domaines  
et du Timbre

Prix : 2,25; par la poste : 2,40

## LA MINERVE

Compagnie d'Assurances contre le Vol

PAULE et TURPEAU, agents généraux

43, Rue de la Bourse, LYON

TÉLÉPHONE 25-09

## "LA CONCORDE"

COMPAGNIE D'ASSURANCES  
contre les

## ACCIDENTS

DE TOUTE NATURE

Capital Social : 6.800.000 francs

Réserves : 2.125.000 francs

### ASSURANCES INDIVIDUELLES

Assurances de responsabilité civile :

AUTOMOBILES - CHEVAUX et VOITURES - DOMESTIQUES

ASSURANCES

Contre les Accidents du Travail

RESPONSABILITÉ

des Propriétaires d'Immeubles

### ASSURANCES AGRICOLES

PAULE et TURPEAU

Agents généraux

A. BENOIST, Inspecteur général

39, rue de la Bourse à LYON